

Actes des 1^{ères} et 2^{èmes} rencontres sur l'engagement des jeunes à l'international



avec le concours du



Table des matières

ACTES DES 1^{ères} RENCONTRES

SUR L'ENGAGEMENT DES JEUNES A L'INTERNATIONAL.....	5
Ouverture : Allocution de Charles Josselin	6
Synthèse des débats en ateliers :	9
Atelier 1 : Etablissement scolaire et action internationale	9
Atelier 2 : Les projets de jeunes.....	12
Atelier 3 : Le volontariat	15
Atelier 4 : La solidarité et l'éducation au développement en France	17
Clôture : Allocution de Christian Guyonvarc'h.....	20
Annexes :.....	23
Programme des 1 ^{ères} rencontres	23
Etat des lieux :	
Les collectivités territoriales et l'engagement des jeunes à l'international.....	27
Evaluation des 1 ^{ères} rencontres	59

ACTES DES 2^{èmes} RENCONTRES

SUR L'ENGAGEMENT DES JEUNES A L'INTERNATIONAL.....	63
Atelier 1 : La mobilité internationale est-elle un outil efficace d'insertion professionnelle ?	64
Atelier 2 : La solidarité internationale est-elle un outil efficace d'insertion professionnelle ?	70
Atelier 3 : L'ouverture sur le monde ne doit-elle concerner que nos jeunes élites ?	76
Annexe :	81
Liste des participants.....	81
Organisations à connaître.....	89
Publications de Cités Unies France.....	102

**ACTES DES 1^{ères} RENCONTRES
SUR L'ENGAGEMENT DES JEUNES A L'INTERNATIONAL**

**« L'engagement des jeunes à l'international et le rôle
des collectivités territoriales »**

Rennes, les 20 et 21 novembre 2008

Avec le soutien du ministère de la Jeunesse
et des Solidarités actives

Ouverture

Allocution de Charles Josselin, président de Cités Unies France

Madame la conseillère régionale, Chère Marie-Pierre,

Mesdames et messieurs les élus des collectivités locales,

Mesdames et messieurs les représentants des associations de jeunesse et d'éducation populaire,

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

Mes premiers mots seront pour remercier le président de la région Bretagne, représenté ici par Marie-Pierre Rouger, pour la qualité de son accueil et la coorganisation de ces Premières Rencontres nationales sur l'engagement des jeunes à l'international.

J'attache à ce premier rendez-vous une importance particulière car, il est le résultat d'une conjugaison d'efforts de multiples acteurs. Le premier d'entre eux est le ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports auquel Cités Unies France est liée par une convention de partenariat depuis 2002. Cette convention nous a permis de développer des actions visant à améliorer la prise en compte des jeunes dans l'action internationale des collectivités territoriales. Ainsi, ces rencontres qui nous réunissent aujourd'hui, illustrent la volonté de réfléchir à cette problématique de manière coordonnée. A ce propos, je vous prie d'excuser Mme Roselyne Bachelot, qui devait se trouver parmi nous aujourd'hui, mais qui n'a pu honorer notre invitation à cause d'un agenda très chargé en cette période de fin d'année.

En choisissant pour thème central de cet événement l'engagement des jeunes dans l'action internationale des collectivités, les collectivités territoriales reconnaissent l'engagement solidaire des jeunes comme un enjeu politique fondamental et démontrent qu'elles ont fait le choix d'encourager et d'accompagner les initiatives des jeunes dans la solidarité mondiale. Comme vous le savez, l'expérience de la coopération décentralisée a démontré, dès le début des jumelages, que les jeunes pouvaient être des acteurs essentiels dans la construction de liens durables avec les partenaires étrangers.

Ainsi, Cités Unies France dans sa mission d'accompagnement a lancé une étude portant sur les politiques jeunesse à l'international, mises en place par les régions, les départements et les communes. Aujourd'hui, nous nous donnons l'occasion de restituer les premiers résultats de cette enquête et nous espérons, sinon de vous donner des réponses, de vous aider à vous poser les bonnes questions. (Une intervention spéciale est prévue pour restituer l'étude, elle sera faite par Nicolas Moret, consultant pour Cités Unies France).

Autre acteur incontournable de ces Rencontres, ce sont les associations de jeunesse et d'éducation populaire avec lesquelles la plupart des collectivités mènent leurs actions. Je cite bien sûr l'AFVP, mais aussi Léo Lagrange, Solidarité Laïque, la Ligue de l'enseignement, Scouts de France, Les Francas et bien d'autres avec lesquelles Cités Unies France maintient des liens d'amitié et d'échanges constructifs.

Multiplicité des acteurs, multiplicité des pratiques, multiplicité des visions mais un même désir : favoriser chez les jeunes l'apprentissage d'une citoyenneté locale et internationale.

Car, donner permettre aux jeunes la possibilité de participer à un projet à dimension internationale, c'est leur donner l'occasion de partir à la rencontre d'eux-mêmes mais aussi et surtout, à la rencontre de l'autre.

Connaître l'autre dans toutes ses dimensions (sociale, historique, religieuse, culturelle) encourage l'engagement dans la communauté locale et permet que ces mêmes jeunes deviennent des acteurs à part entière du changement social.

La diversité des pratiques démontre la richesse de l'implication des jeunes dans l'action extérieure des collectivités. Qu'il s'agisse du montage d'un échange de jeunes scolaires ou de la création de dispositifs d'aide au projet pour soutenir des initiatives collectives ou individuelles, ou qu'il s'agisse encore de la réalisation d'un chantier ou d'une mission de volontariat ou, enfin, tous ces projets qui relèvent d'une expérience professionnalisante. Toutes ces actions participent de la même démarche : améliorer les connaissances et les capacités des jeunes, pour progresser dans la tolérance et dans la construction d'une citoyenneté active, sensibilisée aux problèmes locaux mais ouverte sur le monde.

On constate que les projets impliquant plusieurs pays sont de plus en plus nombreux, notamment les projets triangulaires, c'est-à-dire les projets engageant une collectivité française, une collectivité européenne et une collectivité d'un pays du Sud. On constate également, que les projets se déclinent sur un large spectre de domaines d'intervention : sport, culture, éducation, économie, santé, formation professionnelle, vie associative, etc.

On constate aussi, qu'à contrario de l'image que veulent construire les médias, les jeunes sont animés de dévouement et de passion et que leur détermination pour changer le monde passe aussi pour eux par une expérience à l'international. On constate enfin, que la volonté politique est là, que les élus veulent répondre aux attentes des jeunes en matière d'engagement à l'international et que, dans la mesure du possible, ils s'en donnent les moyens en créant des dispositifs ciblés.

On ne peut que se réjouir de cette variété de modes opératoires : tout comme moi, vous êtes convaincus que la diversité est la richesse. Cependant, il subsiste quelques points d'ombre dans la mise en œuvre de nos programmes.

Bien souvent, les jeunes qui partent sont ceux qui sont les plus informés, les plus qualifiés, les plus accompagnés. Comment pouvons-nous faire pour impliquer et mobiliser, tous ces jeunes moins qualifiés, moins informés, plus isolés, pour qui réaliser un voyage n'est pas un acte naturel ?

Bien souvent, l'offre reste dispersée ; il existe des dispositifs qui, tantôt soutiennent un projet à caractère solidaire, tantôt seulement un projet de voyage tout court, tantôt un stage avec, à chaque fois, un lot de critères de sélection flous et des interlocuteurs différents. Comment améliorer la lisibilité de l'offre ? Comment réduire le nombre d'interlocuteurs ? Comment instaurer une dynamique véritablement transversale au sein de nos services ?

Bien souvent, les jeunes sont associés aux projets en tant que consommateurs. Comment améliorer leur accompagnement, afin qu'ils se sentent réellement investis dans les projets, qu'ils n'abandonnent pas au premier obstacle, qu'ils aient la force nécessaire pour aller jusqu'au bout, malgré le manque de financement, la multiplicité des interlocuteurs, la complexité de l'offre ?

Bien souvent, la valorisation de ce type d'expérience est insuffisante au retour. Comment nous assurer que ceux qui ont eu la chance de partir vont à leur retour devenir des relais pour d'autres jeunes ?

Enfin, parfois, les collectivités se reposent sur le dynamisme des associations d'éducation populaire et vont jusqu'à instaurer une sorte d'externalisation de leur politique jeunesse à l'international. Comment construire des partenariats basés sur la mutualisation des moyens où chaque acteur se situe en complémentarité mais conserve son cœur de métier ?

Puis, il est à regretter une insuffisance des échanges sud-nord ; nous sommes bien sûr confrontés, dans ces cas, à des difficultés très pratiques comme l'obtention des visas et le manque de financement. Comment assurer un minimum de réciprocité avec nos partenaires étrangers qui, eux aussi, aspirent à s'ouvrir sur le monde ?

Ainsi, grâce à ce premier rendez-vous, je souhaite que vous puissiez partager la richesse de vos expériences, que vous soyez élu, membre d'une association d'éducation populaire, agent territorial, jeune ou moins jeune, que l'on puisse profiter de cette occasion pour apporter des réponses, même embryonnaires, même imparfaites. L'important est que nous soyons tous conscients que les programmes que nous construisons aujourd'hui conditionnent l'accès des jeunes à l'ouverture sur le monde ; créons donc des programmes qui puissent donner à un maximum de jeunes l'opportunité de vivre une expérience à l'international, donnons-leur les armes nécessaires pour que leur engagement ne soit pas fictif ou passager, mais actif et réel à l'échelle locale et à l'échelle internationale.

Je vous remercie de votre attention.

Synthèse des débats en ateliers

Etablissement scolaire et action internationale

Atelier 1

L'atelier 1 abordait la question de l'action internationale dans le cadre scolaire, à partir de trois lycées appartenant aux différents réseaux :

- un lycée agricole public, une action avec déplacement,
- un lycée professionnel,
- un lycée d'enseignement technologique et professionnel, deux actions dans le cadre de l'établissement.

Rapporteur

Xavier Debontride, journaliste

Cet atelier s'est déroulé autour du témoignage de trois lycées investis dans les échanges internationaux. De ces échanges sont apparus des constats concrets au regard de l'expérience acquise :

- Les élèves concernés ne sont pas les plus performants scolairement mais plutôt en situation de relégation à leur arrivée au lycée.
- L'action internationale s'inscrit dans le projet de l'établissement autour d'axes prioritaires : l'écoresponsabilité, l'ouverture à l'international, les solidarités proches et lointaines.
- L'action internationale s'inscrit dans une démarche éducative dans laquelle la transmission des valeurs joue un rôle important. Valeurs partagées par les enseignants et les jeunes pour un idéal de vie personnelle et collective qui dépasse la seule préoccupation d'eux-mêmes.
- L'action internationale est une approche pédagogique en articulation avec les programmes. Par exemple, la section « mode » du lycée Louis Guilloux fabrique des vêtements neufs et esthétiques à partir de vêtements récupérés dont la vente valorise le travail des élèves tout en dégageant des bénéfices pour un projet solidaire.
- L'action internationale n'est donc pas du hors-sol pédagogique mais est bien inscrite dans les compétences à acquérir. Le lycée Jeanne d'Arc à Rennes, en mettant en place des microcrédits à Haïti, a travaillé avec les sections « commerce » sur les notions de commerce équitable, de microcrédit.

- Les projets de solidarité internationale sont un espace de liberté dans lequel enseignants et élèves vivent des relations différentes. C'est structurant pour les uns et les autres. Les enseignants ont estimé que l'apport des projets était très professionnel en ce sens que c'est bien le cœur de leur métier d'enseignant qui y trouve son compte. L'action internationale n'est pas le club Tiers Monde, c'est un enjeu de transversalité, d'interdisciplinarité qui conditionne la dynamique de l'établissement.

L'orientation donnée par le chef d'établissement est essentielle. Essentielles également sont **la motivation et l'implication des équipes**.

- Le cadre des projets :

PPCP : Projet pluridisciplinaire à caractère professionnel

Aménagement du temps scolaire.

Une condition importante reste la prise en charge des heures de coordination, l'organisation du temps.

- Le contexte de raréfaction financière est ressenti comme une difficulté majeure, d'où la nécessité que les financeurs s'engagent dans la durée car la démarche éducative est affaire de temps.
- Le partenariat reste la clé de la réussite et est basé sur les différents acteurs de la communauté éducative : les enseignants, les parents, les élèves, les collectivités territoriales, les autorités de tutelle.

La confiance est le ciment du projet. Elle est la garantie de la réussite de l'action. Reste que l'international, dans son rapport au monde, ouvre un champ de complexité difficile à appréhender.

Les propositions

- L'action internationale dans le cadre des lycées est avant tout une démarche éducative. Elle s'intéresse donc à la formation citoyenne et écocitoyenne des élèves plus qu'à l'objectif de résultat lié au projet lui-même. C'est un investissement éducatif dans la durée qui vise à faire des élèves des acteurs et non des consommateurs (contrairement au fonctionnement global de la société plus ancrée dans une logique d'hyperconsommation et de gaspillage dont les jeunes sont une cible privilégiée).
- Acteurs des apprentissages, acteurs des relations jeunes et adultes, acteurs d'un monde complexe mais à la recherche aussi de valeurs qui entendent donner une place à chacun sur une terre aux ressources limitées.
- Il est fortement proposé de travailler à des indicateurs de ces valeurs immatérielles qui ne passent pas par des chiffres mais s'attachent aux dimensions de l'humain.

Toute la question de l'évaluation. Enjeux des relations nord-sud.

Comment mesurer l'impact des actions menées par le Nord vis-à-vis des pays du Sud ? Quel apport, pour les acteurs du Nord, des moments vécus avec les populations du Sud ? Un aspect fortement souligné par le lycée agricole Saint-Jean-Brévelay et dont la réussite du projet se traduit par le fait de chacun, se trouve un peu bousculé dans ses représentations aussi bien au nord qu'au sud pour finalement constater que l'on a beaucoup à apprendre les uns des autres et que le progrès humain et social se fonde sur des relations de réciprocité basée sur le partage des savoir-faire. C'est un vécu réel des porteurs de projet du lycée Saint-Jean-Brévelay.

Intervenants

Emmanuel Mourlet, DRJS

David Lopez, Ville Vie Vacances Solidarité Internationale

Hélène Grimbelle, Association Jeunes à Travers le Monde (JTM), directrice

Sonia Jouffre, Les Francas, chargée de mission Actions européennes et internationales

Bernadette Okabando, Fontenay-sous-Bois

Témoignages

Tahir Thiam, Association Jeunesse et développement

Madeleine Schmeder, ancienne déléguée générale adjointe AFJEP/INJEP

Rapporteur

Romain Goetschy, conseil régional de Bourgogne

Les projets de jeunes tels que les voient les collectivités territoriales soulèvent deux questions majeures concernant leur faisabilité – qu'est-ce qu'un bon projet ? – et la place de l'engagement des jeunes à l'international – quels positionnement et répartition des rôles entre les trois familles d'acteurs (jeune, association, collectivité territoriale) ?

L'atelier a rassemblé différents porteurs de projets et divers associatifs ayant comme objectif la coordination des initiatives des jeunes avec les projets des collectivités territoriales. Les échanges ont porté sur les pratiques à valoriser pour donner plus de cohérence aux projets à l'international.

La réflexion organisée en quatre axes stratégiques a permis de mettre en relief l'engagement des jeunes et d'identifier des critères de réussite.

La préparation au départ, outil de réflexion favorisant l'implication

L'intérêt des jeunes pour l'international doit impliquer la clarification des objectifs qu'ils poursuivent et voir si le projet est adapté.

A ce titre, la préparation permet de déconstruire les préjugés dans le pays d'accueil et d'envoi et d'éviter les insatisfactions.

Travailler sur la perception de l'aide permet aux jeunes de voir les coulisses des choix et de considérer leur rôle comme un acte citoyen et responsable. Le jeune s'approprie d'autant plus le projet s'il en est l'acteur. Ainsi, le projet clés en main doit faire place,

avec les associations, à un accompagnement et au suivi de sa réflexion pour être structurant.

Certains témoignages ont également fait apparaître la nécessité d'impliquer les populations locales en amont selon le principe suivant lequel « lorsque l'on va chez quelqu'un, il faut y être invité ». Un projet à l'international doit se construire autour d'une offre et d'une demande dans un objectif d'apport réciproque.

Critères de qualité

L'absence de référence en matière d'évaluation de la qualité d'un projet semble être une préoccupation pour les collectivités. La limite entre les attentes des jeunes et les objectifs des projets est difficile à mettre en œuvre. Le partage des tâches, la coordination des rôles et l'accompagnement-suivi du jeune sont identifiés comme des pratiques à valoriser. Cependant, les collectivités manquent de méthodologie qui apporte de la valeur ajoutée à leur projet.

Valorisation et transmission

Un certain nombre de facteurs interviennent dans le processus d'ouverture jusqu'à l'engagement du jeune. Les institutions, les critères de sélection, la complexité du montage de projet sont des barrières pour le public jeune.

Ainsi, la proposition de bourse de restitution permettrait d'achever l'expérience d'engagement en témoignant de son expérience et devenant ambassadeur de la mobilité auprès d'autres jeunes (réunion, création de DVD, guides, expo photos etc.).

La culture du « zapping » serait atténuée par la continuité du suivi de l'engagement au-delà du voyage. D'autant plus que le retour est une phase de transition durant laquelle il peut être créé des passerelles entre l'expérience individuelle et l'engagement au niveau local (engagement associatif et politique).

Communication

Le déficit de communication, et donc d'accessibilité à l'information, est un frein, qui individualise et isole les initiatives : comment toucher le maximum de jeunes ?

Le public jeune fréquente des structures et des réseaux répondant à des problématiques qui lui sont propres (information jeunesse et sports, enseignement, insertion professionnelle (missions locales)). Ceux-ci sont les interlocuteurs directs des jeunes et peuvent assumer le rôle de relais d'informations concernant l'engagement à l'international.

D'une manière générale, il faut rassurer les jeunes, avoir un message simple « partir à l'étranger c'est possible », faire tomber les freins psychologiques existant grâce à un travail en amont et en aval du départ, élargir les domaines d'intervention et les acteurs

impliqués pour toucher tous les profils jeunes. En effet, de plus en plus, le jeune inclut son engagement dans son parcours personnel et professionnel, il a des attentes vis-à-vis de son engagement.

Quant au projet et à sa mise en place, la répartition du travail entre collectivités territoriales et associations brouille les objectifs. Une réflexion partagée autour des éléments facteurs de qualité et la perception du partenariat international comme un acte citoyen, en dehors de sa dimension financière, sont autant de points centraux à évoquer lors de prochaines rencontres.

Intervenants

Lucien Cousin, Collectif de liaison des ONG (CLONG), président
Dante Monferrer, Association française des Volontaires du progrès, délégué général
Djamel Benia, Association ADICE, directeur
Dominique Sonjon, ville de Lyon, responsable de la mission Jeunesse – Direction du développement territorial
Eliza Fily, volontaire à Madagascar pour la région Bretagne

Témoignages

Agnès Rizzo, Maison internationale de Rennes (absente)
Philippe Thierry, directeur de la maison de quartier d'Auxerre

Rapporteurs

Dante Monferrer, Association française des Volontaires du progrès, délégué général
Pierre-Yves Le Chat, directeur des relations internationales région Bretagne

L'atelier « volontariat » avait l'ambition de présenter l'évolution actuelle de cette forme d'engagement ainsi que son rôle pour les jeunes comme pour les collectivités locales.

Deux temps de réflexion ont orchestré les échanges.

Un état des lieux du volontariat acteurs, formes et rôles puis son rapport aux autres formes d'engagement, l'intérêt pour les jeunes comme pour les collectivités territoriales.

Le volontariat : une forme d'engagement en mutation

Dans le contexte d'évolution du volontariat engagé par le gouvernement français, la première partie a été consacrée à l'identification des formes de volontariat et de ses acteurs, à sa place dans le paysage associatif et vis-à-vis des collectivités publiques.

Le volontariat, et plus largement l'engagement à l'international, évolue par rapport au schéma hérité de la coopération. En parallèle du volontariat de solidarité internationale (VSI) émergent de nouvelles formes reposant sur d'autres logiques :

- initiations et échanges, exemple : chantiers de jeunes,
- échanges de compétences, exemple : congés solidaires, mécénat de compétences,
- le volontariat de solidarité internationale (VSI).

Aujourd'hui, **le volontariat est mis face à l'élitisme de son recrutement**. La notion d'engagement et les critères sélectifs émanant tant par l'offre abondante de candidats que de la nature des missions proposées limitent l'accès à un certain nombre de jeunes.

La question de la démocratisation du volontariat, dont la diversification de l'offre de missions pourrait élargir le recrutement à différents profils de jeunes, est alors soulevée.

Cette évolution est d'autant plus vraie que **la notion de parcours** joue un rôle important. Un jeune sensibilisé à la dimension internationale au travers de projets de jeunes, s'investira peut-être plus tard dans un projet de volontariat. Ainsi l'engagement des jeunes est affaire d'ouverture, d'éducation au développement et d'information accessible.

En effet, le manque de lisibilité et la communication limitée des programmes de mobilité internationaux extrascolaires n'incitent pas le jeune, déjà victime de sa peur de l'institutionnel et de la difficulté, à mener à bien son projet.

Comment concilier la mise en cohérence des diverses actions et la nécessité de libre initiative ? Quelle alternative entre une trop grande structuration et laisser le goût de l'initiative et de l'engagement aux jeunes ?

Cette question trouvera probablement sa réponse dans la transformation en cours de l'AFVP en **Agence nationale des volontariats internationaux d'échanges et de solidarité**, qui sera un élément fort du paysage en 2010.

Intervenants

Jane Bernard, Via le Monde – conseil général de Seine-Saint-Denis, chargée de projets
Solène Bouyaux, Relais Ritimo/CRIDEV, chargée de mission
Jean-Marie Savin, Centraider, administrateur en charge du dossier Jeunesse et Solidarité internationale
Ardiouma Sirima, délégué général des Clubs Unesco

Témoignage

Régis Morel, Association Péruanim

Rapporteurs

Jean-Marie Savin, Centraider, administrateur en charge du dossier Jeunesse et Solidarité internationale
Nicolas Wit, Cités Unies France, directeur général adjoint

L'atelier « Education au développement » (EAD) a eu vocation à valoriser le jeune comme acteur, à décrypter ses motivations, et à préciser ses attentes vis-à-vis de l'action internationale. Les acteurs présents s'accordent sur le fait que le partenariat est la « clef de voûte » qui permet de mieux comprendre et répondre à leurs besoins.

La motivation du public jeune pour les échanges interculturels et l'ouverture aux autres existe, mais elle est parfois empreinte de fausses images qui influent sur sa manière d'agir.

Les acteurs de l'AED s'interrogent sur les modes de développement ici, sur comment faire changer ici et là-bas pour battre en brèche l'ensemble des préjugés existants sur les représentations du Nord et du Sud.

Pour cela, ils accompagnent les jeunes (formation, aide à la réflexion, suivi, accompagnement) et les confrontent à des acteurs pour permettre une ouverture au monde, qui peut se concrétiser par un engagement.

Ils travaillent sur deux niveaux d'analyse : ici, dans nos comportements et là-bas, dans l'environnement du projet.

Cette synthèse récapitule l'ensemble des pratiques d'accompagnement des associations.

La préparation au départ

Une sensibilisation reposant sur des outils méthodologiques et souvent ludiques en amont favorisent une meilleure prise de conscience du rôle et de la marge d'action du jeune (pourquoi partir, que cherche-t-on, motivation réelle, motivation perçue, comment concrétiser son projet ?).

Il s'agit de sortir de la logique de consommation pour faire de ces projets des actions citoyennes, en valorisant au retour leur témoignage (acquis, expériences) pour créer un processus de sensibilisation entre jeunes. Ils deviennent ambassadeurs et porteurs d'un message entre deux réalités.

Le centre de ressources : construire et déconstruire ensemble les appréhensions

Si le recours à une préparation permet de mieux se sensibiliser aux réalités du monde, et plus largement au sens de la solidarité internationale, il faut également maintenir le jeune dans une dynamique d'échanges et de réflexions constante.

La fonction centrale d'un centre de ressources est de créer l'émulation et la mutualisation : soirées d'échanges, jurys, formation d'accompagnateurs, formation par ceux qui reviennent, comme l'illustre bien la palette des outils Ritimo notamment (guides, autres expositions).

Un tel travail valorise la place du partenaire et la nécessaire réciprocité des échanges.

Structurer le réseau et former les décideurs pour des échanges de qualité

Pour des structures comme Centraider, la mise en relation entre les différents acteurs permet la circulation de l'information, favorise l'effervescence autour des projets. Ainsi, la tenue d'une base de données et l'offre de formation aux élus permettent un niveau de sensibilisation global.

La stratégie des Clubs UNESCO est davantage de valoriser le travail en commun et la rencontre des jeunes comme outils de remise en question de leurs pratiques.

Cette démarche collective d'éducation au développement, ici et là-bas, permet de faire évoluer les regards et les mentalités sur la solidarité internationale, les collectivités territoriales.

« La guerre prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes qu'il faut préparer la paix. »

Le caractère réciproque de l'engagement des jeunes est au cœur des préoccupations des associations

L'engagement comme synonyme de départ à l'étranger est loin des réalités actuelles vu les difficultés institutionnelles et financières des collectivités à s'engager et s'investir

sur ses problématiques.

Ainsi, tant la prise de responsabilité des jeunes au sein de l'association que la valorisation des initiatives et la pugnacité des porteurs de projet vis-à-vis de la collectivité territoriale sont vécues comme une véritable éducation au développement des élus.

Quelques questions restent en débat :

Faut-il encourager toujours plus de jeunes à partir au sud ?

Plus qu'éducation au développement, parler d'éducation à la citoyenneté ou éducation à la politique ?

Quelle ambition, quel objectif, quelle finalité pour les jeunes de nos territoires ?

Assumer ce qu'on crée : si on crée des fonds, on assume la création des dispositifs d'accompagnement qui vont avec. Pour répondre à ce besoin d'accompagnement, il faut envisager une dynamique de mutualisation, la création d'une plate-forme entre les différents financeurs : attribuer peut-être moins de bourses et plus de fonds pour les structures qui accompagnent.

Clôture

- Christian Guyonvarc'h, vice-président de la région Bretagne
- Marie-Pierre Rouger, présidente de la commission « Formation » de la région Bretagne
- Bertrand Gallet, directeur général de Cités Unies France

Allocution de Christian Guyonvarc'h, vice-président du conseil régional de Bretagne, chargé des affaires européennes et internationales

En complément aux éléments présentés à l'occasion de la synthèse des quatre ateliers, cinq points paraissent devoir être évoqués comme des « points saillants » de l'engagement des jeunes à l'international en lien avec les collectivités territoriales :

1. L'importance de la demande de mobilité internationale des jeunes.
2. La diversité des formes de mobilité internationale des jeunes et donc des objectifs et modalités des dispositifs mis en place par les collectivités (ouverture au monde par la découverte et/ou par la formation, engagement solidaire, formation professionnelle). Il est déterminant de se poser la question « soutenir tel type de mobilité internationale, pour quoi faire ? » Ce forum s'était notamment donné pour objectif de prendre en compte cette diversité ; j'espère que cet objectif aura été atteint.
3. Une question : quelles retombées, quel impact d'une mobilité internationale pour le jeune, pour la collectivité et pour la société civile de la région d'origine (j'aborderai la question de la région d'accueil plus loin). Un vieux dicton dit « *les voyages forment la jeunesse* », les retombées d'une mobilité sont multiples et fonction de l'intensité de l'implication des jeunes. Elles concernent l'ouverture au monde et à la citoyenneté : le regard sur sa propre société évolue et il est parfois plus facile d'agir ici après avoir agi là-bas, car l'expérience peut avoir permis une meilleure appréhension des enjeux et des inégalités à l'échelle de la planète.
4. Pour les jeunes, les organismes qui les accompagnent, les collectivités qui les soutiennent et, surtout, pour les populations qui les accueillent, il est essentiel que les projets soient « bons ». Je n'ai pas la prétention de définir ce qu'est un bon projet, je dirais qu'il résulte de la combinaison d'un faisceau d'indices. La préparation des projets et des jeunes est indispensable et il faut pour ce faire s'appuyer sur des partenaires dont l'éducation et la sensibilisation, ainsi que l'action en faveur du développement, sont la vocation (exemple : le réseau Ritimo, les associations de jeunesse et

d'éducation populaire, bien sûr les ONG agréées par le MAEE pour l'envoi de volontaires, les associations de solidarité internationale...).

5. La nécessité de la rencontre et de l'échange entre les différents acteurs de ces projets : jeunes, associations partenaires, collectivités, administrations,
 - pour échanger l'information et mettre en cohérence les dispositifs engagés ;
 - pour évaluer ses pratiques et les faire évoluer.

Cette mise en synergie des différentes familles d'acteurs est nécessaire pour permettre des parcours vers l'engagement en solidarité internationale. Idéalement ces parcours empruntent les étapes suivantes :

- la sensibilisation à la solidarité internationale et l'éducation au développement, notamment dans le cadre scolaire ;
- les projets de jeunes, dans un cadre scolaire, universitaire ou associatif ;
- le volontariat ;
- la restitution et la transmission de jeune à jeune. Et, ici, la boucle est bouclée car l'on sait que le discours des pairs est souvent mieux reçu parce qu'il est plus parlant.

Cette mise en synergie des familles d'acteurs est plus facile quand, sur un territoire donné, un lieu permanent d'échanges s'est créé (cf. RESACOOOP en Rhône-Alpes, l'IRCOD en Alsace ou Centraider dans la région Centre...). En Bretagne, la région l'a favorisée en proposant, en 2005, la création et l'animation d'une plate-forme collaborative permanente, Acteurs bretons pour la coopération internationale et la solidarité (ABCIS). On y trouve, outre les deux assemblées régionales, les conseils généraux, une association de soutien aux collectivités bretonnes dans leurs actions internationales (CBCI), une association régionale dédiée aux collectivités (ARIC), mais aussi la fédération des ONG bretonnes de solidarité internationale (CASI Bretagne), une entreprise du commerce équitable et des représentants des administrations décentralisées de l'Etat (éducation nationale et enseignement agricole), des mondes de la culture et du sport ainsi que le collectif des associations africaines de Bretagne (Breizh Afrika) et le délégué régional des Clubs Unesco, lui-même d'origine burkinabé. Le regard des migrants est important.

ABCIS a organisé deux assises de la solidarité internationale en Bretagne, dont la dernière portait précisément sur la contribution des migrants à la solidarité internationale, et s'est doté en 2007 d'un site Internet dédié aux relations entre la Bretagne et les 150 pays en développement (www.bretagne-solidarite-internationale.org).

Ces plates-formes collaboratives permettent de travailler plus efficacement en faveur de l'engagement international des jeunes, tant en nombre que sur un plan qualitatif,

parce qu'elles constituent des lieux permanents de formation, notamment pour les élus au contact des ONG.

En conclusion, je voudrais souligner quelques sujets qui me paraissent pouvoir mobiliser les jeunes en matière de solidarité internationale :

- les 8 Objectifs du Millénaire pour le Développement, dont on sait qu'ils seront très difficiles à atteindre en 2015 si l'opinion n'interpelle pas fortement les gouvernants des pays industrialisés ;
- la lutte contre la crise alimentaire par la relance des agricultures vivrières, ce qui est un sujet d'intérêt prioritaire pour l'enseignement agricole, évidemment. ABCIS consacrera les 3^{es} assises de la solidarité internationale en Bretagne à ce sujet ;
- témoigner de l'impact du changement climatique dans les pays du Sud et mobiliser les économies du Nord pour qu'elles aident ces pays pauvres à s'adapter à ses conséquences.

Je voudrais vous remercier d'avoir choisi la Bretagne pour cette première rencontre. L'idée de pérenniser ce rendez-vous entre Cités Unies France et les collectivités sur la question de l'engagement des jeunes à l'international me paraît excellente et sans doute faudra-t-il à l'avenir y associer dans la préparation comme dans le déroulé les jeunes eux-mêmes.

Annexes

- Programme
- Etat des lieux : Les collectivités territoriales et l'engagement des jeunes à l'international
- Evaluation des 1^{ères} rencontres

Programme

« **L'engagement des jeunes à l'international
et le rôle des collectivités territoriales** »

Premières rencontres nationales de la jeunesse, Rennes,
jeudi 20 et vendredi 21 novembre 2008

Programme des ateliers

Atelier 1 : Etablissement scolaire et action internationale

Président : Marie-Pierre Rouger, conseillère régionale déléguée à la vie lycéenne et aux projets innovants

Animateur : Xavier Debontride, journaliste

- Objectif : mettre en exergue les séjours internationaux menés dans trois lycées agricoles aux statuts différents : le lien jeunes/expérience à l'étranger/cursus scolaire. Valoriser le témoignage des élèves en miroir des choix pédagogiques des établissements.
- Problématique : quelle implication des jeunes lycéens, quelle sensibilisation à la solidarité internationale et quelle durabilité ?
- Intervenants : lycée public professionnel Louis Guilloux à Rennes, lycée privé sous contrat Jeanne d'Arc à Rennes, lycée agricole public à Saint-Jean-Brévelay (56).

Atelier 2 : Les projets de jeunes

Président/animateur : Emmanuel Mourlet, DRJS

Rapporteurs : Madeleine Schmeder et Romain Goetschy, conseil régional de Bourgogne

- Objectif : identifier les motivations des jeunes et les dispositifs existants pour permettre aux collectivités locales de développer des moyens de réponse adaptés.

Ville Vie Vacances Solidarité Internationale, David Lopez

L'engagement à courte durée : quelles motivations des jeunes ? Découverte ou solidarité ?

Association Jeunes à Travers le Monde (JTM), Hélène Grimbelle, directrice

Comment sensibiliser les différents publics jeunes ? A quels jeunes s'adresse-t-on ?

Quelles démarches d'appui : une charte d'intervention pour les actions citoyennes à l'international.

Les Francas, Sonia Jouffre, chargée de mission Actions européennes et internationales

Quelle offre pour les jeunes ? (la démarche des Francas), quel accompagnement des collectivités locales pour la jeunesse à l'international ? Présentation d'une expérience concrète de partage de savoir-faire.

Bernadette Okabando, Fontenay-sous-Bois

Pérennisation de l'échange avec les associations de jeunes : MJS, quelles avancées pour les jeunes et les collectivités ?

Témoignages

Association Jeunesse et développement, Tahir Thiam

Madeleine Schmeder, ancienne déléguée générale adjointe AFJEP/INJEP

Atelier 3 : Le volontariat

Président/animateur : Lucien Cousin, Collectif de liaison des ONG (CLONG)

Rapporteurs : Pierre-Yves Le Chat, région Bretagne ; Dante Monferrer, AFVP

- Objectif : présenter le(s) volontariat(s). Motivations ? Apports pour les territoires, pour les jeunes, d'un engagement prolongé ?

Collectif de liaison des ONG (CLONG), Lucien Cousin, président

Le volontariat et ses familles : de quoi parle-t-on ? A qui s'adresse-t-on ?

Association française des Volontaires du progrès, Dante Monferrer, délégué général

Quelle réponse apporte le volontariat au besoin de mobilité actuelle, pour les jeunes et les territoires ? Quel appui aux collectivités locales dans leur projet à l'international ?

Association ADICE, Djamel Benia, directeur

La plate-forme marocaine du volontariat, au sein du programme concerté Maroc.

Ville de Lyon, Dominique Sonjon, responsable de la mission Jeunesse au sein de la direction du développement territorial

Le volontariat au service d'une collectivité : formes, conditions et contexte.

Volontaire à Madagascar, Eliza Fily

Quelle réciprocité pour le pays d'accueil ? Quelles retombées pour le volontaire, pour la collectivité ?

Témoignages :

- Agnès Rizzo, Maison internationale de Rennes
- Philippe Thierry, directeur, Maison de quartier d'Auxerre

Atelier 4 : La solidarité et l'éducation au développement en France

Président/animateur : Nicolas Wit, Cités Unies France

Rapporteur : Jean-Marie Savin, Centraider

- Objectif : il s'agit ici de mettre en valeur les actions de sensibilisation à la solidarité internationale, comme un préalable à l'engagement des jeunes. Quels outils, quels dispositifs peuvent encourager l'engagement des jeunes et améliorer la qualité de leurs projets ?

Via le Monde/Conseil général de Seine-Saint-Denis, Jane Bernard, chargée de projets

Education au développement et projets de jeunes : comment s'engager à l'international ?

Relais Ritimo/CRIDEV, Solène Bouyaux, chargée de mission

Quel outil pour mieux se préparer au départ ? Pour davantage réfléchir aux projets

avant, pendant, après ?

Centraider, Jean-Marie Savin, administrateur en charge du dossier Jeunesse et solidarité internationale

Des espaces multiacteurs de concertation sur les territoires : Partenariats, recherches d'informations et appui aux collectivités.

Ardiouma Sirima, délégué général des Clubs UNESCO

Clubs UNESCO, des projets en lien avec les collectivités locales : patrimoine et appui au développement.

Témoignages :

- Régis Morel, Association Péruanim

Les collectivités territoriales et l'engagement des jeunes à l'international

Un premier état des lieux, novembre 2008

Introduction

La notion de mobilité internationale des jeunes est aujourd'hui au cœur d'une réflexion commune portée à la fois par le ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, l'Agence Française du Programme Jeunesse en Action, les collectivités et les associations nationales les représentant, l'Association des Régions de France (ARF), l'Association des Départements de France (ADF), ainsi que par plusieurs structures associatives de jeunesse.

Cités Unies France accompagne cette réflexion grâce à une convention de partenariat conclue avec le ministère de la Jeunesse et des Sports. C'est dans ce cadre, que Cités Unies France a lancé une vaste étude sur les dispositifs jeunesse à l'international mis en place par les collectivités locales. Pour réaliser ce projet, elle a mis à contribution l'expérience des élus et responsables techniques des trois niveaux de collectivités territoriales : communes, départements et régions. Cités Unies France a tenu également à mieux appréhender l'action des principales structures d'éducation populaire qui souvent aux côtés des collectivités ont développé des dispositifs d'accompagnement des jeunes à l'international. Leurs avis recueillis, soit par des entretiens individuels, soit par des questionnaires ont permis de dégager certaines tendances concernant les dispositifs d'accompagnement des jeunes à l'international. La version définitive de cette étude fera l'objet d'une publication lors du premier semestre 2009.

Voici une restitution des principales tendances observées et thématiques dégagées par cette étude. Elle permet de dégager un premier état des lieux des pratiques des collectivités locales en matière d'accompagnement des jeunes à l'international.

Les collectivités et les dispositifs jeunesse à l'international : un investissement relativement récent

On peut remonter au lendemain de la seconde guerre mondiale pour voir émerger sur le plan national une mobilisation des collectivités pour encourager les jeunes à participer à des échanges internationaux. Dans une période marquée par la reconstruction de la paix, les échanges de jeunes constituaient une façon privilégiée d'asseoir l'amitié entre les peuples qui sortaient d'une guerre dévastatrice. Ces échanges s'effectuaient le plus souvent au travers de jumelages entre les villes. La création de l'Office Franco Allemand

de la Jeunesse (OFAJ) devait faciliter les échanges des jeunes entre les deux pays. Le processus d'intégration européenne a favorisé la mobilité des jeunes dans le cadre de séjours linguistiques, mais également par la réalisation d'une partie de leur formation grâce aux programmes de mobilité financés par la communauté européenne.

Ces programmes accompagnent également une évolution en termes de compétences nouvelles demandées aux jeunes qui vont entrer dans un marché du travail de plus en plus globalisé et qui requiert l'acquisition de compétences linguistiques (apprentissage de une ou plusieurs langues), interculturelles (connaissance des autres cultures et capacité d'adaptation à celles-ci) et de mobilité (être en mesure de pouvoir se déplacer au sein de l'espace européen et mondial).

D'autre part, l'augmentation considérable des interrelations mondiales, des flux migratoires et la prise de conscience de la dimension locale des transformations planétaires ont amené de plus en plus de collectivités à encourager l'ouverture internationale des jeunes, soit par des actions de sensibilisation au niveau local, soit en accompagnant leurs projets de solidarité.

Enfin le processus de décentralisation devait transférer aux collectivités des compétences accrues en matière de jeunesse: la formation professionnelle pour les régions; l'apprentissage pour les départements, l'enseignement, la culture pour les Communes. Conscientes des enjeux qui se jouent pour les jeunes, dans un monde de plus en plus globalisé, les collectivités -au delà des compétences obligatoires qui leur échoient- se sont de plus en plus impliquées dans l'accompagnement de la jeunesse jusqu'à en faire une des priorités de l'action des communes.

Deux tendances majeures : une mobilité liée à la formation et à l'acquisition de compétences et une mobilité favorisant l'engagement solidaire

Aujourd'hui, on peut distinguer deux tendances dans les formes de mobilité que soutiennent les collectivités territoriales. D'une part, des actions qui tendent à favoriser des mobilités destinées à acquérir des compétences qualifiantes et qui s'intègrent généralement dans le cadre de leur formation. Il s'agit là principalement des dispositifs d'aide à la mobilité dans le cadre des formations et des apprentissages qui visent à doter le jeune de compétences linguistiques et interculturelles principalement. Ces dispositifs consistent généralement en aides individuelles à la mobilité vers des pays de la communauté européenne (l'Angleterre, l'Espagne, l'Allemagne, la Belgique) et d'une façon plus large vers les pays ayant une offre éducative largement valorisée. Ils sont destinés en priorité à un public intégré dans un établissement de formation situé sur le territoire de la collectivité.

Il s'agit d'une aide financière portant sur les frais de scolarité, de formation, de stage ou tout autre activité lié au cursus du jeune. L'accompagnement peut également consister à donner accès à l'information sur les dispositifs de mobilité et de financement, nationaux

et européens à disposition des jeunes. Il peut également s'agir d'un accompagnement au départ ou à l'accueil du jeune sur son lieu de stage grâce aux accords établis par la collectivité auprès de structures partenaires d'accueil.

La deuxième catégorie de dispositifs tend plus à accompagner les projets de type solidaires ou de découverte. Que ce soit soutenir un projet de voyage original, un chantier, une action locale de sensibilisation ou un engagement volontaire sur du long terme, les collectivités ont mis en place, ou appuient, un certain nombre d'actions de soutien aux actions entreprises par les jeunes. Les critères de sélection, les publics ciblés, et les modalités de cet accompagnement varient d'une collectivité à une autre. Il y a autant de dispositifs que de collectivités investies. On verra également que des actions peuvent être proposées par une collectivité pour atteindre à des demandes particulières, mais qu'elles ne répondent pas toujours d'une politique globale cohérente.

Cependant, ces différentes aides témoignent d'une volonté claire des collectivités de se placer en accompagnateur des jeunes dans la réalisation de leurs projets à caractère international. Derrière ces soutiens, on retrouve souvent une volonté de promouvoir les valeurs d'engagement, de solidarité, de partage et d'ouverture.

Compte tenu du cœur de métier de Cités Unies France, nous nous centrerons ici à aborder les dispositifs solidaires des collectivités.

Comment accompagner les jeunes efficacement dans la réalisation de leurs projets solidaires? Quelles sont les actions mises en place?

Depuis la préparation, le montage de dossiers, la recherche d'informations, de financements et de partenaires, la préparation à la rencontre, la communication au retour,... les possibilités d'intervention développées par les collectivités sont multiples. Comment contribuer à une prise de conscience des enjeux de la solidarité internationale et ainsi participer d'une réelle éducation au développement et à la solidarité internationale?

Les collectivités ne sont pas seules à agir dans ce domaine. D'autres programmes d'actions existent. Les associations de jeunesse et d'éducation populaire développent parfois depuis plusieurs années des dispositifs d'accompagnement des jeunes à l'international sur des projets solidaires. Que ce soit pour des engagements de courte durée (chantier internationaux) ou plus longs (volontariat) ces structures ont développé des pratiques qui allient qualité des interventions et prise de conscience par les acteurs des enjeux. En cela, elles se rapprochent beaucoup des collectivités locales engagées sur ces thématiques. Des formes de collaboration existent déjà. D'autres sont encore à trouver.

Pourquoi mobiliser la jeunesse à l'international ? motivations des collectivités

Pourquoi les collectivités territoriales mettent-elles en place des dispositifs d'appui

aux projets solidaires des jeunes ? Quelle est la finalité recherchée? Interrogées sur les objectifs poursuivis au regard des actions mises en place, les collectivités font ressortir des motivations liées à l'acquisition de valeurs de type solidaires, l'ouverture à l'altérité, la connaissance des peuples, ou encore une meilleure compréhension des problèmes internationaux :

- « *des valeurs à diffuser auprès des générations futures : laïcité, non violence, paix* », ville de Belfort ;
- « *favoriser une meilleure connaissance entre les peuples dès le plus jeune âge (mieux appréhender l'autre et combattre ainsi les préjugés alimentés par l'ignorance)* », ville de Belfort ;
- « *que les jeunes affirment leur solidarité tout en prenant conscience des enjeux qui traversent notre monde, parce que le monde effectivement bouge et qu'ils puissent s'engager en faveur de plus de justice et de solidarité* », ville de Lille.

Parfois les objectifs recherchés sont plus explicites :

- positionner la ville en tant qu'acteur de la mobilité et des échanges internationaux, pour les jeunes ;
- rendre la ville plus attractive pour le public jeune ;
- renforcer les capacités et compétences des acteurs éducatifs partenaires grâce aux échanges de pratiques et de savoir-faire.

L'ouverture sur l'extérieur amène à confronter les expériences et contribue à renforcer les compétences et l'identité de la collectivité. A ce propos certaines collectivités ont fait remarquer que certains dispositifs du programme européen jeunesse en action avaient eu un effet considérable sur les pratiques des acteurs jeunesse, ainsi que sur leur approche des questions liées à la jeunesse. Décliné en cinq actions, la quatrième action «Animateurs socio-éducatifs et systèmes d'appui», soutient les organismes actifs au niveau européen dans le domaine de la jeunesse et encourage les échanges et les formations à l'intention des animateurs socioéducatifs. Ils cherchent à appuyer les projets innovants et de qualité en partenariat avec des entités régionales ou locales¹.

Enfin les collectivités désirent se positionner aux côtés des jeunes afin de les :

- informer sur les dispositifs de mobilité existants, sur l'opportunité des séjours internationaux; sur le montage de projets internationaux ;
- mobiliser sur des actions solidaires, la prise d'initiatives; apporter son réseau de partenaires internationaux ;
- soutenir et accompagner les projets de mobilité individuelle.

Type d'actions mises en place

De nombreux conseils régionaux et généraux ont fait de l'engagement solidaire des

¹ www.afpej.fr

jeunes un enjeu politique fondamental et ont choisi d'encourager et d'accompagner les initiatives des jeunes dans la solidarité mondiale. En effet, sur 45 collectivités interrogées, (22 conseils généraux ; 10 conseils régionaux), 20 disent avoir mis en place des dispositifs jeunesse dans le cadre de la solidarité internationale (15 conseils généraux ; 5 conseils régionaux). Bien que les régions et départements qui adoptent ce type de démarche soient tous animés par le même esprit de solidarité, les modalités des dispositifs et le degré d'implication des jeunes qu'ils favorisent varient d'une collectivité à l'autre en fonction des moyens et des enjeux spécifiques fixés par chaque collectivité.

En ce qui concerne les communes, sur l'échantillon des communes qui ont participé à l'enquête, une majorité disposait d'un dispositif d'aide à l'accompagnement des jeunes. Les domaines d'intervention, et les destinations qu'elles facilitent varient selon les collectivités. De même pour les critères d'attribution (âge, projets répondant à des critères spécifiques) qui variaient considérablement. De plus les dispositifs mis en place ne sont pas toujours destinés spécifiquement aux jeunes, et parfois leurs contenus ne répondent pas à la spécificité de ces publics.

Le premier constat est que les collectivités tendent à mettre en place une diversité de dispositifs pour soutenir les jeunes porteurs de projets de solidarité internationale. Ceux-ci semblent répondre aux différents besoins rencontrés, exprimés par les citoyens du territoire.

Mobilités dans le cadre des coopérations décentralisées

Elles sont encore rares. Parmi les villes interrogées, peu font vraiment le travail de lier leur soutien à la mobilité des jeunes aux accords de coopération décentralisée existant. Ceci s'explique par :

- l'absence de politiques jeunesse à l'international englobantes, mais des actions encore ponctuelles ;
- une activité de coopération décentralisée encore peu importante. Souvent encore au niveau des services, de la prestation de services, ou de l'appui à des réalisations concrètes, même si la question jeunesse apparaît souvent dans les accords de coopération.

A l'origine, des projets on retrouve généralement une volonté politique qui répond à une demande du secteur associatif ou du secteur éducatif. Dans le cas des régions, la dimension politique de l'initiative est plus souvent reconnue, tandis que, en ce qui concerne les communes, c'est souvent sous l'impulsion du secteur associatif que l'on retrouve l'origine des propositions. Les établissements d'enseignement supérieur sont également souvent à l'origine des stages obligatoires à l'étranger. Mais souvent c'est de la rencontre entre des initiatives de la société locale, et de la volonté politique que surgissent ces dispositifs. Ils y gagnent en innovation.

Comme l'explique la ville de Lyon à propos du dispositif jeunesse mis en place, le programme de développement des initiatives des jeunes (PRODIJ):

« A son origine, le dispositif PRODIJ ne prévoyait pas de départs à l'étranger mais il y a eu un tel nombre de projets présentés pour des pays étrangers, qu'il a semblé indispensable de prendre en compte ce besoin des jeunes de s'ouvrir au monde. Les projets présentés pour l'étranger sont, en général, d'une très grande qualité et recherchent systématiquement le développement des liens avec d'autres jeunes des pays ciblés. Exactement ¼ des projets présentés se déroulent à l'international (pays de l'Europe de l'est, moyen orient, Asie, Amérique latine, Québec).»

La mobilité solidaire, de quoi parle t-on ?

On peut distinguer deux formes principales de mobilités solidaires: des mobilités de courte durée et des mobilités de plus longue durée. A chaque type de mobilité correspond un type de public jeune spécifique, des dispositifs et des types de partenariats spécifiques.

Les chantiers internationaux de jeunes

Parmi les mobilités à court terme, nous pouvons mentionner les Échanges de jeunes, celles auxquelles participent le plus fréquemment les collectivités ce sont les chantiers internationaux. Les chantiers désignent des actions menées par un groupe de jeunes souhaitant réaliser une activité de solidarité qui se traduit par la réalisation, souvent concrète, d'une action sur le terrain. Il peut également s'agir d'activités culturelles.

Les chantiers peuvent être soit l'initiative d'un groupe de jeunes souhaitant s'investir dans une action de solidarité, ou d'une association. Elle peut également être initiée par une collectivité locale ou encore surgir de la demande de partenaires territoriaux locaux. Cependant l'implication des collectivités directement dans le choix des destinations reste minoritaire. Ainsi le lieu de réalisation d'un chantier n'est pas toujours lié aux partenariats de coopération dont dispose la collectivité.

L'encadrement et l'accompagnement des chantiers sont souvent faits par une association² mais pas toujours. Certaines collectivités mettent en œuvre leurs propres chantiers. Cependant dans leur majorité la contribution des collectivités est d'ordre financière. On retrouve en bonne place parmi les sources de financement d'un chantier les trois échelons de l'administration territoriale. Dans le cadre des dispositifs de chantiers Jeunesse Solidarité International (JSI) ou Ville, Vie, Vacances/Solidarité Internationale (VVV/SI), les collectivités sont aujourd'hui la principale source de financement.

² Voir en annexe les coordonnées des principales structures offrant des chantiers.

Les programmes JSI VVSI

Deux programmes soutenus par le ministère des Affaires étrangères et européennes font référence en matière de chantiers internationaux de jeunesse. Il s'agit des programmes Jeunesse Solidarité International (JSI) et Ville, Vie, Vacances/Solidarité Internationale (VVV/SI). Ils présentent une forme de collaboration entre associations de jeunesse, groupes de jeunes et le ministère particulièrement réussie.

Deux dispositifs :

Ville Vie Vacances/Solidarité Internationale (VVV/SI) & Jeunesse Solidarité Internationale (JSI)

Le ministère des Affaires étrangères et européennes soutient, depuis 1991 pour l'un et 1997 pour le second, deux programmes en direction des jeunes vivant en France désireux de s'impliquer dans des actions de solidarité internationale :

- d'une part au travers du dispositif interministériel Ville, Vie, Vacances /Solidarité internationale (VVV/SI), en soutenant la réalisation de chantiers de développement dans les pays relevant de sa compétence et mis en œuvre par de jeunes « en difficulté » ou issus des quartiers difficiles et vivant en France et,
- d'autre part, à travers le programme Jeunesse/Solidarité Internationale (JSI) visant à soutenir la rencontre des jeunes du Nord et du Sud par la réalisation de chantiers communs au Sud ou en France.

Dans ces deux programmes, les projets soumis au ministère concernent essentiellement des chantiers de construction ou de réhabilitation de salles de classes, de dispensaires, de bibliothèques, de foyers pour jeunes, mais aussi des projets à caractère sportif, culturel ou liés au développement rural (reboisement, irrigation...). Ces projets mobilisent en général 10 à 16 jeunes encadrés par un ou deux animateurs et durent environ 3 à 4 semaines.

Les crédits du ministère des Affaires étrangères et européennes sont mobilisés pour la prise en charge des dépenses locales du chantier (frais de séjour, frais de chantier, déplacements locaux...).

Chaque projet doit être parrainé par une association de solidarité internationale française, membre de la Commission Coopération Développement. Le parrain est le garant du projet vis à vis des pouvoirs publics français et destinataire de la subvention allouée par le ministère des Affaires étrangères et européennes. Le parrain doit veiller à plusieurs critères essentiels :

- conditions de préparation du projet nécessitant une forte implication des jeunes ;
- nature du partenariat au sud : le programme exige que le partenaire du sud soit fortement impliqué dans tout le processus d'élaboration du projet

- jusqu'à sa mise en œuvre sur le terrain ;
- conditions de réalisation du chantier : le parrain doit s'assurer que ces conditions sont satisfaisantes en ce qui concerne l'hébergement et la nourriture des jeunes et en ce qui concerne la réalisation du chantier : la participation des communautés villageoises est fortement souhaitée ;
- conditions de restitution et de valorisation de l'action au retour du groupe : le chantier doit donner lieu à un travail de restitution au retour, phase essentielle qui permet de dresser un bilan, d'envisager les suites à donner à l'action, de renforcer les partenariats au nord et au sud.

Chaque dossier reçu donne lieu à une instruction approfondie de la part du Comité d'Examen Paritaire VVV/SI ou du Comité de Suivi JSI selon le programme dont il relève (instruction faite par deux instructeurs) qui présente ensuite des propositions de subvention au Département.

Les groupes sont invités à se faire connaître auprès des ambassades de France dès leur arrivée.

Les chiffres :

En 2007, le ministère des Affaires étrangères et européennes a consacré :

- 296 500 euros au dispositif Ville Vie Vacances/Solidarité Internationale et a ainsi permis à plus de 493 jeunes, âgés de 17 à 25 ans, de participer à 55 chantiers avec leurs partenaires dans 10 pays de la Zone de solidarité prioritaire (ZSP).
- 290 500 euros au dispositif Jeunesse Solidarité Internationale, permettant ainsi à 727 jeunes du Nord, de réaliser 59 chantiers dans 14 pays de la ZSP.

Les notes techniques 2008, que vous pourrez télécharger, de ces programmes précisent les critères d'éligibilité et la procédure d'instruction des dossiers.

(Note du ministère des Affaires étrangères et européennes)

Les JSI concernent des jeunes de 15 à 25 ans, formant des groupes d'une dizaine de personnes, tandis que les VVSI concernent des jeunes de 17 à 25 ans, un peu moins nombreux. La durée des séjours varie généralement entre 3 et 4 semaines. Les dossiers sont évalués par une commission à raison de quatre commissions par an. Le montant des aides s'élève en général de 20 000 à 30 000 euros. L'Etat participe à hauteur de 5 000 euros maximum.

Les jeunes sollicitant ces aides doivent être parrainés par une structure agréée par l'Etat. Il s'agit là en définitive d'une forme de labellisation par l'Etat. Ces aides peuvent être sollicitées à titre personnel, il n'y a aucune obligation de constituer une association. Deux associations regroupent l'essentiel de ces demandes: Léo Lagrange et la Ligue de l'Enseignement.

Les échanges de jeunes

On le rappelait en introduction, les échanges de jeunes ont été une des premières formes de mobilisation mis en place par les collectivités locales dans le cadre de leurs jumelages. Le constat que l'on peut faire aujourd'hui c'est que ces échanges restent toujours d'actualité. En effet, de nombreuses villes ont soit revitalisé leurs jumelages par la réactivation des échanges de jeunes, ou encore se tournent vers le Programme Européen de Jeunesse en Action (PEJA). Ce programme a été conçu pour faciliter à la fois les échanges de jeunes dans l'espace européen, mais également certains dispositifs à destination des animateurs et autres professionnels de l'encadrement et l'engagement des jeunes. Ce dispositif a pu cependant être critiqué en raison de ses procédures très restrictives qui ne laissent souvent peu d'autonomie aux jeunes.

De nouveaux échanges sont également mis en place, qui dans un esprit de réciprocité insistent sur la dimension de l'accueil. Ils témoignent d'une volonté d'ouverture basée sur la rencontre. Une ville comme Belfort a récemment accueilli un groupe de jeunes palestiniens avec beaucoup de succès. De son côté la ville de Fougères a axé il y a plus de 20 ans son ouverture internationale sur une politique d'accueil de jeunes venus du monde entier. Ils ont ainsi fait de la ville un endroit de rencontres de différentes cultures et savoirs faire et ont inscrit dans la mémoire collective des fougèrais, un véritable sens de la solidarité avec les populations dont étaient issus les jeunes qu'ils ont pu accueillir.

Cependant, s'il s'avère assez aisé d'envoyer des jeunes français à travers le monde, l'accueil en France est souvent mis en échec par les politiques migratoires restrictives mises en place par les autorités françaises. C'est le constat que dressent de nombreux représentants associatifs de concert avec les autorités locales. Ces mesures constituent une menace pour l'esprit de réciprocité que sous tendent les échanges de jeunes.

Le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI)

Dans son étude sur l'actualité du volontariat, le Comité de Liaison des ONG de volontariat (CLONG) propose la définition suivante du volontariat de solidarité internationale (VSI) :

« Le VSI est une période déterminée, qui permet à des personnes engagées et compétentes de s'investir à plein temps de façon solidaire et désintéressée dans un pays du Sud ou d'Europe de l'Est, dans le cadre d'une d'ONG. Les volontaires de solidarité internationale partent avec une mission et un poste déterminés, dans des projets en contexte d'urgence humanitaire, de réhabilitation ou encore de développement. Leurs missions s'effectuent soit dans le cadre de projets directement mis en oeuvre par les ONG elles-mêmes, soit avec leurs partenaires dans les pays d'accueil. Il peut s'agir d'associations locales, d'hôpitaux, d'institutions sociales ou d'établissements d'enseignement (parfois confessionnels), ou d'organisations professionnelles. »

La loi de février 2005 donne un vrai cadre, avec des droits et des garanties pour les volontaires en mission. Les volontaires reçoivent une indemnité, qui peut s'accompagner d'avantages en nature (notamment la prise en charge du logement et de la nourriture). Ils bénéficient aussi d'une couverture sociale et d'une assurance maladie complémentaire, d'une assurance rapatriement et responsabilité civile. La durée de la mission est prise en compte pour leur retraite. Leurs billets d'avion sont également pris en charge, et selon certaines modalités, les volontaires peuvent bénéficier d'aides financières à leur retour de mission.

En plus de ce cadre protecteur, la loi prévoit également pour les volontaires une préparation avant le départ, un accompagnement pendant la mission ainsi qu'un appui social et professionnel au retour. Le statut de VSI peut être attribué à toute personne majeure, quelle que soit sa nationalité. Les organismes qui les envoient sont des associations de droit français, agréées par le ministère des Affaires Etrangères. Il est possible d'être VSI pendant une durée de six ans maximum au cours d'une vie, chaque contrat étant cependant limité à 2 ans. Le financement du VSI est assuré par les propres ressources des associations françaises et des structures d'accueil, mais aussi par des financements publics ou privés, auxquels s'ajoute un cofinancement de l'Etat (pour les contrats de volontariat d'au moins 12 mois).³»

Une charte sur le volontariat

Soucieux d'améliorer la qualité des expériences qu'auront les jeunes et afin d'éviter de possibles dérives du volontariat, comme une forme de prosélytisme, ou bien de « tourisme humanitaire », les associations membres du CLONG se sont engagées autour d'une charte du volontariat. Elles cherchent ainsi à faire du VSI, une voie de qualité qui allie compétences professionnelles et engagement de solidarité.

Quelques constats sur le volontariat

Ce même rapport permet de dresser quelques constats sur l'évolution du volontariat. Le nombre de VSI est croissant : 2 500 volontaires en mission, en 2007, avec une augmentation de la part des femmes (plus de la moitié des VSI sont des femmes). Si leur répartition géographique s'est diversifiée, ils sont encore plus de 40% en Afrique subsaharienne. Ils sont de plus en plus âgés et de plus en plus diplômés (43% des volontaires ont un niveau bac + 5 et plus). Ce dernier facteur trouve certainement une explication dans la tendance à la professionnalisation que connaît le monde de la coopération et de l'humanitaire qui amène les jeunes souhaitant posséder une expérience internationale, à considérer le VSI comme une étape dans un parcours professionnel. Le rapport note ainsi que « les volontaires sont plus que jamais de vrais professionnels qui mettent à disposition leurs compétences au profit de l'engagement de solidarité. »

³ CLONG volontariat : Vers une solidarité engagée : Les nouveaux enjeux du volontariat de solidarité internationale, Rapport 2008.

Ainsi parmi les motivations des jeunes à s'engager comme volontaires, on retrouve à la fois une « notion d'engagement et de don de temps, mais également de plus en plus, une vision « pragmatique » : « ainsi, le VSI apparaît à beaucoup comme une première expérience à l'international, incontournable pour rejoindre le milieu de l'humanitaire et le monde du travail expatrié. Il reste également pour la plupart une occasion de découvertes et d'échanges. Cette forme d'engagement n'est plus perçue comme une aide unilatérale, mais bien plus comme la recherche d'un apport réciproque. »

Cependant cette même tendance amène les responsables du CLONG à s'interroger sur la représentativité de ces profils par rapport aux formes de volontariats qui échappent au décompte. En effet cette tendance à la professionnalisation accrue amène certainement des jeunes souhaitant s'engager dans la solidarité internationale à entreprendre des mobilités en dehors du cadre prévu par la loi. Ainsi il est probable que le nombre réel de jeunes engagés dans des formes de mobilités solidaires excède largement un cadre normatif que l'on peut considéré restreint. Il serait ainsi souhaitable de concevoir des dispositifs d'accompagnement des jeunes de sorte à pouvoir répondre à une demande de plus en plus importante. De même il apparaît souhaitable une connaissance plus précise des formes d'engagement des jeunes qui ne sont pas pris en compte par le statut de VSI défini par la loi.

En ce qui concerne le recours au volontariat par les collectivités, il semble essentiellement concerner les régions et dans une moindre mesure les départements. Les communes, par contre semblent moins disposées à mettre en place ce genre de dispositif. Ceci peut s'expliquer pour deux raisons. D'une part, l'envoi d'un volontaire ne se justifie pas toujours au regard du volume réel des actions de coopération développées. D'autre part, il s'agit d'un dispositif coûteux, qui semble hors de portée des collectivités qui disposent de moindre ressources.

La présence d'un volontaire permet de dynamiser les accords de partenariats. Elle permet aux collectivités d'avoir une personne pour gérer les programmes de coopération sur place. Cependant, le statut et les missions du volontaire doivent être clairement définis pour éviter toutes sortes de dérives. La tentation de voir dans le volontariat une ressource humaine à moindre coût, faisant fi de la spécificité du statut de volontariat ou encore de faire du volontariat un instrument de prosélytisme, font partie des dérives signalées par le rapport du CLONG. C'est pour faire face à ces risques que les associations de volontariat ont signé une charte de principes, et œuvré pour l'adoption de la loi sur le volontariat.

L'AFVP définit pour sa part, avec les collectivités souhaitant mettre en place un dispositif de volontariat, des conventions de partenariats qui permettent de mieux circonscrire le rôle du volontaire.

L'actuelle réforme du volontariat, la création d'une agence nationale du volontariat, et le nouveau rôle que devrait dans celui-ci assumer l'AFVP permettront certainement des avancées significatives de cette forme de mobilité. Elles permettront peut être d'aborder une forme de réciprocité dans le volontariat, à savoir l'accueil de volontaires du sud, sur les territoires français.

La valorisation au retour

Les activités menées par les jeunes dans le cadre de missions à l'internationale, sont riches en apprentissages et expériences, tant humaines que professionnelles. Les jeunes y acquièrent très rapidement des responsabilités, et des capacités qui sont très riches: capacité d'adaptation, animation de groupes, gestion de projets, ouverture aux autres. Cependant ces expériences ne sont pas toujours faciles à valoriser. C'est pourquoi, Le CLONG mène un travail important auprès des entreprises françaises pour les sensibiliser aux vertus du volontariat, afin d'en valoriser l'image et de favoriser la réinsertion des jeunes volontaires de retour de mission. La loi sur le volontariat prévoit des dispositifs d'appui et d'aide à la réinsertion des jeunes en retour de missions excédant une année.

Ces offres répondent-elles au besoin d'engagement des jeunes?

Ces dispositifs offrent des formes d'intervention, sur des modalités et durées variables. Engagements de courte durée, et collectifs pour les chantiers comme pour les programmes d'échanges de jeunes. Ils favorisent l'ouverture, la rencontre, les valeurs solidaires, et l'éducation au développement à travers des actions artistiques ou concrètes. Les volontariats, quant à eux assument des engagements impliquant d'avantage une démarche individuelle, professionnelle par les compétences qu'elle requiert et dont l'augmentation de l'âge et du niveau d'étude des candidats atteste.

Il existe entre ces deux formes de mobilité solidaire, une véritable « brèche », un vide en terme de proposition faite au jeune pour accompagner ses désirs d'engagement. Ainsi un jeune qui abandonne ses études en deuxième année universitaire, en peut se retrouver dans aucune des deux formes de mobilité mentionnées. De même pour un apprenti en fin de formation souhaitant avoir une expérience solidaire avant d'intégrer une activité professionnelle. Entre un chantier réalisé à 16 ou 18 ans et une mission de volontariat, faite à 26 ou 28 ans, une fois les études achevées, quelle forme d'accompagnement existe t'il envers des projets solidaires ? Les collectivités locales, acteurs sur le terrain sont-ils en mesure d'apporter un accompagnement et de suivi aux jeunes quelle que soit leur situation? Quels sont les publics jeunes concernés par la mobilité ? Comment offrir des dispositifs adaptés au besoin d'engagement des jeunes ?

L'association JTM mène une réflexion dans ce sens. Comment accéder à toutes les catégories de jeunes. Comment favoriser l'accès d'un grand nombre à la mobilité solidaire. Cette question est d'autant plus pertinente dans les zones rurales, plus éloignées des centres d'information. La nécessité de constituer des relais locaux prend alors tout son sens.

Jeunes à Travers le Monde - une expérience auprès des jeunes

JTM est créée en 1992 par le Conseil Général d'Ile et Villaine, pour aider à faire partir des jeunes chaque année. Et avec un intérêt particulier pour la formation professionnelle.

Vers le milieu de années 90, elle accède aux fonds européens, et porte ainsi un intérêt supplémentaire pour les problèmes d'insertion des jeunes. Elle collabore alors de plus en plus avec la Chambre des Métiers et l'ANPE, créant ainsi un réseau socio-économique d'acteurs.

Depuis la fin des années 90 ils sont opérateurs du programme Européen PEJA et s'intéressent au public des jeunes ayant le moins d'opportunités (JAMO). Cet intérêt s'est vu conforté avec le nouveau mandat qui leur a été confié en 2004, le président du Conseil Général de faire des jeunes ayant le plus de besoins leur public cible.

Ils gèrent ainsi pour le CG deux types de bourses :

- 1- les bourses de type d'insertion professionnelle: Bourse Coup de Pouce et Bourse Jeune Professionnel ;
- 2- les bourses de voyage et de solidarité : Bourses de Solidarité et de Citoyenneté Internationale - Bourses Challenge (type Défi Jeunes) promouvant la citoyenneté.

En 2007, 900 jeunes sont partis dans ce cadre là.

Vers une politique jeunesse à l'international ?

Nous avons vu, les collectivités territoriales mettent en place ou participent d'un certain nombre de dispositifs et de mesures destinées aux jeunes. Cependant ceux-ci ne répondent pas toujours à des objectifs globaux concernant la mobilité solidaire des jeunes. Les exemples de mises en place de politiques de jeunesse à l'international restent encore réduites, bien que nombre de collectivités ont amorcé en interne ou avec le secteur associatif une réflexion allant dans ce sens. Le témoignage de cette ville est à cet égard significatif : « *Pour l'heure, nous n'avons pas de projet international particulier destiné aux jeunes. Nous aimerions cependant développer des actions spécifiques tournées vers la jeunesse. Pour cela nous envisageons d'être en contact avec le ministère de la Jeunesse et des Sports (programmes Jeunesse en Action).* »

Personnes ressources et actions transversales

Peu de collectivités ont mis en place une personne ressource, ou mieux, un espace de concertation sur les projets de mobilité solidaire des jeunes. Il est parfois difficile de trouver un interlocuteur pouvant orienter les jeunes. Selon les communes, c'est tantôt

le service jeunesse, tantôt le service des relations internationales, ou la personne en charge des projets de coopération décentralisée qui traite les demandes. Il est ainsi fréquent que les services ne mènent pas d'actions concertées. Ce dernier aspect a été souvent mentionné par les partenaires des collectivités souhaitant travailler sur ces thématiques comme un facteur nuisant la poursuite de collaborations plus fructueuses. L'absence de politiques spécifiques jeunesse à l'international expliquerait en partie cette absence de complémentarité et d'approche transversale entre les services.

Vers des politiques jeunesse à l'international ?

Ainsi malgré un engouement certain pour l'international, et notamment l'Europe, les communes sont encore peu nombreuses à avoir développé des politiques jeunesse à l'international. Quelle serait donc la spécificité d'une politique jeunesse à l'international? Certainement cela passe d'abord par la définition de priorités décidées au niveau politique après un important diagnostic des désirs d'engagement des jeunes, ainsi que par une bonne connaissance des acteurs qui agissent sur le territoire auprès de la jeunesse et de la solidarité internationale. La transversalité même de la question jeunesse exige la participation de plus d'acteurs dans l'élaboration de dispositifs communs. Enfin, la mise en œuvre d'une politique jeunesse à l'international requiert une coordination entre les différents dispositifs, afin d'assurer une offre cohérente et plus lisible en direction de la jeunesse.

Lille - Elaboration d'une politique jeunesse à l'international - une gamme de dispositifs

La ville de Lille par exemple est en train de définir sa politique jeunesse à l'international, au sein de son service de relations internationale, en concert avec d'autres services municipaux comme la Jeunesse et la Politique de la Ville, mais également avec des associations labellisées qui y participent comme le Centre Régional d'Information Jeunesse (Bourse Service Volontaire Européen), la Mission Locale de Lille (volontariat international) ou les grandes associations qui œuvrent au titre des échanges européens ou à l'international (type Réseau Européen d'Action Sociale France - ESAN France) dont l'antenne est à Lille ou le Service Civil International - Région Nord pour les chantiers humanitaires). De même, des connexions peuvent se faire lors de séminaires organisés dans le cadre du programme « Jeunesse en Action » par d'autres institutions comme la Direction régionale et départementale de la Jeunesse et des Sports autour de contacts échanges européens de jeunes « Get Ready ! Enfin avec le secteur associatif de la ville engagé dans des projets de Solidarité Internationale et de mobilité européenne.

Une politique qui naît de la rencontre entre une volonté politique et des initiatives des associations de jeunesse. Les services municipaux prennent appui sur des initiatives

convergentes. Par exemple l'organisation d'un échange des jeunes avec les villes jumelées et de Lille (Relations Internationale et Jeunesse) ou encore initient des dispositifs propres, comme une bourse pour les jeunes 18-25 ans pour les inviter à découvrir les villes jumelées à travers le service jeunesse du Comité Lillois d'Aide aux Projets.

Ou encore l'appui aux échanges internationaux au travers de chantiers humanitaires avec les jeunes des quartiers au sein de la délégation « Politique de la Ville ». De même, les associations peuvent solliciter un concours financier de la Ville pour développer des initiatives qui peuvent intéresser la Ville (le CRIJ avec sa bourse « Service Volontaire Européen » par exemple) ou des projets d'échanges avec nos villes jumelées proposées directement par l'association.

Quel retour pour les collectivités?

Comment les collectivités envisagent l'impact de ces actions sur leurs territoires ? Ont-elles envisagé cette perspective ? De plus en plus de collectivités envisagent dans l'accompagnement des porteurs de projets des actions de restitutions publiques visant à diffuser les initiatives des jeunes auprès d'un plus large public. Une des modalités les plus rencontrées consiste en une « soirée » qui réunit les jeunes ayant mené un projet de solidarité internationale. La semaine de la solidarité internationale est souvent le moment choisi pour faire connaître les expériences qui ont été développées. Il peut aussi exposition de photos, d'un article dans la revue de la collectivité ou dans la page internet dédiée.

La restitution publique qui en sera faite et les actions prévues au retour des volontaires pour faire connaître le projet développé apparaissent désormais souvent comme une des conditions à l'attribution d'aides financières des collectivités. Ainsi en témoigne la ville de Lyon : « *Le dossier n'est validé que dans la seule mesure où il y a une certitude de pouvoir l'exploiter au retour sur des thèmes en lien avec la citoyenneté, le développement durable, la connaissance d'autres cultures... Les projets d'ordre professionnel ne sont pas pris en compte.* »

Le témoignage de la ville de Rezé est à de titre intéressant :

« En terme de résultats, nous avons pu constater que les actions des jeunes à l'international développaient leur engagement et leur participation à la vie de la cité. Ceci parce qu'il nous paraît important de développer les rapports aux autres, la découverte d'autres cultures, la rencontre, le débat. »

Les partenaires pour une politique Jeunesse à l'international

La jeunesse, c'est une question transversale qui demande la participation d'une multitude d'acteurs. Pour mener à bien leurs actions destinées à la jeunesse à l'international, les collectivités font appel à un ensemble d'acteurs intervenant sur ces thèmes.

Les centres de documentation et d'information constituent des acteurs importants des actions de sensibilisation et d'éducation au développement à la solidarité internationale. En premier lieu les collectivités comptent sur les relais RITIMO⁴. Ceux-ci sont régulièrement sollicités par les collectivités qui y adressent les porteurs de projets. Ils déploient également régulièrement des centres de ressources propres. Le Conseil Général de Seine Saint Denis, par exemple offre à travers sa structure Via Le Monde un centre de ressources très complet sur les questions relatives à la solidarité internationale et à la coopération. Nous évoquerons également plus loin le rôle de ces structures créées pour accompagner les projets des jeunes, comme les réseaux régionaux d'appui aux acteurs de la solidarité internationaux dont certains possèdent des centres de ressources considérables.

De nombreuses collectivités font également appel au réseau information Jeunesse du ministère de la Jeunesse et des Sports CRJS et DRJS ; chaque département compte une direction départementale de jeunesse et Sports. Ils constituent aujourd'hui le relais d'information principal sur les territoires, au plus près des lieux de vie des jeunes. On compte plus de 1 500 structures réparties sur le territoire, de la manière suivante :

- 1 centre national : le CIDJ (centre d'information et de documentation jeunesse) à Paris ;
- 30 CRIJ (centres régionaux information jeunesse) disposent souvent de leur propre site internet avec des informations en ligne. Les CRIJ sont également relais d'information pour les programmes PEJA ;
- 258 BIJ (bureaux information jeunesse) ;
- 1 224 PIJ (points information jeunesse) ;
- 16 bus information jeunesse (service itinérant).

Enfin, les associations de jeunesse et éducation populaire produisent des ressources documentaires de sensibilisation, pédagogiques ou théoriques qui constituent des ressources conséquentes pour les collectivités.

Dans une moindre mesure, les directions à l'action européenne et internationale des académies d'enseignement (les DAERIC)⁵ constituent également un relais pour la mise en place d'actions d'éducation au développement.

⁴ Réseau d'information Tiers Monde (coordonnées en annexes).

⁵ Chaque académie possède une DAERIC. Celles-ci bien que positionnées sur les mobilités de type étudiantes, peuvent également mettre en place des actions de sensibilisation à la solidarité internationale, ainsi que des actions concrètes sur ces thématiques auprès des établissements d'enseignement.

L'INJEP, travaille également auprès des collectivités dans leur politique jeunesse. Etablissement public du ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative (MSJSVA), l'INJEP est à la fois un centre de recherche sur les politiques jeunesse, un espace de formation destiné aux professionnels de la jeunesse de l'animation et un centre de publications et de ressources. Elle possède une unité de Coopération internationale (UCI) et un pôle d'activités européennes et internationales pour la jeunesse. Elle abrite notamment l'Agence Française du Programme Européen Jeunesse en Action (AFPEJA).

Le secteur associatif

AFVP, CLONG, Solidarités Laïques, Ligue de l'Enseignement, Léo Lagrange, Les Francas, Les Scouts de France, Guilde Européenne, CEMEA,... la liste des acteurs qui interviennent dans l'accompagnement ne saurait être exhaustive, tant la jeunesse mobilise une multitude d'acteurs. L'étude menée par Cités Unies a fait état de leurs domaines d'intervention. Nous présenterons ici quelques unes de ces structures, leur domaine d'intervention, leur mode de fonctionnement, leur mode d'intervention auprès des jeunes ainsi que leurs attentes vis à vis des collectivités.

Associations d'éducation populaire pour certains engagés auprès des jeunes sur une partie ou l'ensemble du territoire, menant des actions d'accompagnement des jeunes à l'international, ces structures ont développé une réflexion sur leurs actions, appliquant les principes fondateurs dans une démarche souvent fédérative, et en étroite relation avec les acteurs sur le terrain.

Ces structures se caractérisent pour fonctionner sous forme de **fédération groupements régionaux** (généralement départementaux) regroupant une multitude d'acteurs locaux. Ces fédérations disposent ainsi d'une forte implantation sur le territoire national, avec des actions de proximité qui les placent auprès des jeunes, des familles et des acteurs publics impliqués dans les politiques jeunesse.

Des principes d'action : Qu'elles défendent les principes de la laïcité (Ligue de l'Enseignement, Francas, Solidarités Laïques) ou qu'elles soient confessionnelles (Scouts de France), toutes les associations placent les jeunes au cœur de leur action dans une démarche d'apprentissage par le loisir, à travers la réalisation d'activités collectives porteuses de valeurs, prônant les valeurs de l'ouverture et du partage, de la rencontre de l'autre, de l'autonomie.

Les Ceméa (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active) sont un mouvement de personnes engagées dans des pratiques autour des valeurs et des principes de l'éducation nouvelle et des méthodes d'éducation active, pour transformer les milieux et les institutions par la mise en action des individus. Cette action se fait par

une éducation de tous les instants, en étroite relation avec la réalité, considérant que le milieu de vie joue un rôle capital dans le développement de l'individu. Les CEMEA sont impliqués dans l'animation volontaire en organisant notamment des formations au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur en Accueils Collectifs de Mineurs) et au BAFD, brevet d'aptitude aux fonctions de directeur en accueils collectifs de mineurs ainsi que dans l'animation socioculturelle en organisant des formations professionnelles telles que le BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.)

Les Francas sont une fédération nationale laïque de structures et d'activités dont la vocation est indissociablement éducative, sociale et culturelle. Ils agissent pour l'accès de tous les enfants et de tous les adolescents à des loisirs de qualité, en toute indépendance, et selon le principe fondateur de laïcité qui, au-delà de la tolérance, invite à comprendre l'autre, pour un respect mutuel. Leur expertise éducative, déclinée à l'échelon local, est confortée par la dynamique d'un mouvement d'éducation populaire. Ce mouvement rassemble tous ceux qui, en matière d'éducation, veulent faire émerger des idées nouvelles et stimulantes pour le développement de la cité. Les Francas se veulent espace de rencontre de tous les éducateurs, enseignants, parents, animateurs... favorisant le brassage des origines, des âges et des milieux.

Les Scouts et Guides de France, mouvement catholique de scoutisme dans une Eglise ouverte à tous, les Scouts et Guides de France comptent près de 15 000 responsables bénévoles et 67 000 adhérents, dans plus des 900 villes et villages. Ils proposent aux enfants et aux adolescents - sans distinction d'origine, de culture, ni de croyance - de grandir avec les autres à partir de vraies valeurs de solidarité, de partage et de respect des autres : « *En apprenant aux enfants et aux adolescents à vivre et réussir en commun, les jeunes responsables trouvent dans le scoutisme l'opportunité d'exercer des responsabilités.* »

Depuis de nombreuses années, **la Ligue de l'Enseignement** est engagée dans des actions de solidarité internationale avec des partenaires en France et dans les pays du Sud. La Ligue n'est pas une ONG caritative et n'apporte pas de solutions d'urgence dans des situations d'actualité. La Ligue base son action sur l'éducation au développement et sur le soutien aux sociétés civiles et aux systèmes éducatifs dans les pays du Sud où elle peut s'appuyer sur des partenaires locaux. Son action est toujours le fruit d'un échange de pratiques, d'un partenariat équitable, où le rôle des associations du Nord est complémentaire de celui des associations du Sud. Ces projets se construisent sur la durée. Pour développer ses actions et ses programmes, la Ligue s'appuie sur le réseau de « Solidarité Laïque » en France et sur des réseaux d'associations dans les pays concernés. La Ligue a également la campagne « Pas d'école, pas d'avenir » comme outil liant l'action de soutien aux systèmes éducatifs et des projets d'éducation au développement. Elle est également partenaire d'autres campagnes d'éducation et de solidarité.

L'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP) est une des principales organisations à envoyer des volontaires à l'international. L'AFVP possède une longue trajectoire dans ce domaine, et sont voués à multiplier le nombre de volontaires envoyés. L'AFVP dispose actuellement de 400 volontaires de par le monde. Un tiers sont envoyés dans le cadre des actions menées par les collectivités territoriales, essentiellement les Régions (à 80%). L'AFVP travaille avec les collectivités locales depuis la fin des années 70, bien avant les premières lois sur la décentralisation et l'action extérieure des collectivités territoriales. Ils étaient alors essentiellement opérateurs de programmes de coopération pour celles-ci, à savoir chargés de la réalisation et mise en œuvre de projets de coopération. Ceci s'expliquait entre autres par l'absence de compétences propres des collectivités territoriales en matière d'action internationale, mais également par leur impossibilité juridique à mener des actions internationales.

Depuis quatre ans l'AFVP a cessé d'être opérateur pour le compte des collectivités territoriales afin de se recentrer plus proprement sur son domaine de compétence: le volontariat de jeunesse à l'international. L'organisation est par ailleurs en pleine mutation, puisqu'elle envisage l'ouverture à de nouveaux champs d'application et une augmentation très significative du nombre de volontaires envoyés.

Des espaces de Coordination

Ces associations se regroupent généralement en coordinations nationales afin de donner plus de portée à leurs actions. **Le CNAJEP** réunit plus de 70 mouvements nationaux de jeunesse et d'éducation populaire. Le CNAJEP est partie prenante de l'animation des territoires à travers un réseau de coordinations régionales (CRAJEP/ARDEVA/FSPVA) implantées sur l'ensemble du territoire national.

Le CLONG volontariat regroupe 14 associations qui ont recours à l'envoi de volontaires: soit que ce soit leur vocation principale, comme c'est le cas de l'Association des Volontaires du Progrès, soit qu'ils fassent appel aux volontaires dans le cadre de leurs activités. Parmi ces 14 associations, toutes n'envisagent pas le volontariat des jeunes. L'association AGIR abcd regroupe par exemple le volontariat des seniors.

Solidarité Laïque agit contre les inégalités et les exclusions qui touchent des milliers d'hommes et de femmes en France et sur tous les continents. Sa conception de la solidarité basée sur la responsabilité, l'échange, le respect réciproque permet aux hommes de vivre mieux ensemble, selon une approche laïque de la solidarité. Ses programmes en France et dans le monde permettent l'accès aux droits fondamentaux. Solidarité Laïque regroupe 53 membres : des associations, coopératives, mutuelles et syndicats. *« Par l'éducation, la formation, le partenariat et l'appui à la société civile, Solidarité Laïque veut donner aux hommes où qu'ils se trouvent les moyens d'être autonomes, de se prendre en charge et dès lors de s'affranchir de cette aide. Ainsi la solidarité est conçue comme l'école de la citoyenneté ».*

Solidarité Laïques intervient dans les domaines de l'éducation (construction d'écoles, de classes, équipement en don de fournitures scolaires, formation des enseignants, projets petite enfance, parrainage d'enfants...), l'accès à la santé et à l'alimentation (programmes d'éducation sanitaire, d'accès à l'eau, à une alimentation saine...), dans la coopération pour le développement (appui à la société civile, développement économique...), la lutte contre l'exclusion et la discrimination (en France, des programmes d'insertion par l'emploi, l'accès aux vacances...) ainsi que l'aide d'urgence..

Cette présentation sera certainement très succincte et partielle. Elle cherchait à montrer les principes d'action de certaines de ces associations. Elle ne prétend d'aucune manière être exhaustif, plus de détails trouveront ainsi leur place dans l'étude. Son but premier étant de mettre en lumière les principes d'actions de certaines associations, elle ne prétend pas être exhaustive. De plus amples précisions seront apportées dans l'étude.

L'éducation populaire en chiffres

- Plus de 430 000 associations d'éducation populaire (soit 49% du nombre total d'associations en France)
- Plus de 6 millions de bénévoles
- Un budget cumulé de l'ordre de 18 milliards d'euros, soit 1,4% du PIB
- Près de 680 000 emplois (environ 330 000 ETP)

(Source: CNAJEP)

Sur le terrain les associations de jeunesse et d'éducation populaire sont souvent amenées à collaborer étroitement auprès des collectivités locales. Dans certaines collectivités, cette collaboration avec les collectivités les amène à assumer une partie ou même la totalité d'un type de service. C'est ainsi que la Ligue de l'enseignement gère certains dispositifs d'accueil des jeunes pour la ville de Paris, ou que les Francas gèrent les dispositifs jeunesse pour la ville de Belfort. Cependant les associations ne doivent pas être assimilées à un simple opérateur pour le compte des collectivités territoriales. Celles-ci sont leur spécificité propre, qui peut être complémentaire à celle des collectivités mais certainement distincte.

Les Francas ont ainsi pu développer des partenariats avec **3 000 collectivités locales** sur tout le territoire national, avec plus de 1000 associations adhérentes et près de 50 000 bénévoles mobilisés, regroupés au sein de 82 associations départementales.

Cette **proximité par l'action**, doit favoriser un échange d'expériences fructueux, notamment autour des politiques de jeunesse. Les associations de jeunesse et éducation populaire peuvent contribuer à mettre en place des dynamiques territoriales autour de projets de jeunesse à l'international.

Fortes d'une longue expérience dans l'accompagnement des projets de jeunes, les associations de jeunesse et d'éducation populaire se sont également investies dans les projets de solidarité internationale entrepris par les jeunes. Elles ont pu au fur et à mesure développer des outils permettant un meilleur accompagnement des jeunes et surtout une meilleure préparation de leurs projets. Elles ont également développé des réseaux de partenariats dans les pays du sud. Aujourd'hui la Ligue de l'enseignement, les Francas, Léo Lagrange, ou solidarités laïques sont impliquées dans des programmes concertés, auprès de collectivités locales françaises, de ministères, offrant ainsi de nouvelles formes d'intervention.

L'accompagnement aux projets de jeunes : vers une plus grande qualité de la solidarité

Les acteurs accompagnant les mobilités solidaires des jeunes sont mus par un souci de plus grande qualité de leurs interventions. En effet, parallèlement à l'évolution du monde de la coopération et face au constat de l'échec de nombreuses politiques de coopération, les structures encadrant les jeunes sur des projets solidaires ont eu le souci d'améliorer considérablement les formes, contenus et principes d'intervention des jeunes.

Pour ce faire un certain nombre d'actions plus spécifiques sont développées. Tout d'abord on remarque une amélioration de l'encadrement des jeunes.

L'accent des organisateurs est porté essentiellement sur les phases de la préparation au départ, en considérant cette étape comme essentielle pour une meilleure prise de conscience des jeunes et des enjeux de leur action et du contexte dans lequel ils s'insèrent. Les candidats aux dispositifs mis en place par les collectivités sont invités à rencontrer des structures qualifiées dans l'accompagnement de projets. Au cours d'un entretien individuel ils seront amenés à présenter leur projet, les motivations réelles qui sous-tendent les actions envisagées. Leur interlocuteur cherchera à déconstruire certaines idées reçues sur l'utilité des actions dites solidaires, sur les réalités locales qu'ils rencontreront. Ils sont alors souvent amenés à réviser leur projet après une meilleure connaissance des réalités locales dans lesquelles ils envisagent d'intervenir. On les orientera vers des sources d'informations, et les interlocuteurs présents sur le territoire: les associations de migrants, les organisations de solidarité agissant sur le terrain, les collectivités ayant des accords de coopération avec leurs interlocuteurs locaux. Ils pourront si nécessaire être orientés vers d'autres sources de financement possibles.

Cette phase préparatoire cherche également à favoriser une plus grande qualité de la rencontre: connaissance préalable des interlocuteurs locaux, tant culturelles que sociales. Ils veulent également développer la capacité d'écoute et adopter une démarche d'apprentissage sur les savoirs faire et savoirs vivre locaux.

Des actions aussi se développent pour accompagner le retour des jeunes. Il conviendrait ici de nouveau de distinguer les mobilités de courte durée, de celles exigeant un investissement plus important. Dans le premier cas on assiste parfois à une restitution

des expériences vécues et des apprentissages réalisés dans le cadre du séjour. Nous avons évoqué plus haut les actions au retour de chantier de jeunes. Mais, l'accompagnement peut également consister à insérer ces expériences dans une trajectoire à plus long terme des jeunes. Cela peut aller de l'investissement sur des actions solidaires sur le territoire à son intégration dans le cadre d'un projet éducatif local sur ces dimensions. Ces actions peuvent alors de valoriser et de pérenniser les actions locales.

Pour les engagements à plus long terme, comme le volontariat, les actions d'accompagnement au retour sont également importantes. Tout d'abord il arrive lors de séjours prolongés que l'effet de dépaysement agisse au retour également. Les professionnels du monde de la coopération et de l'humanitaire connaissent bien ce phénomène. Il s'agit de pouvoir garantir la réinsertion et la valorisation professionnelle des expériences acquises. Le CLONG s'est penché sur ces questions pour les secteurs professionnels. Comment une collectivité locale peut-elle mettre à profit l'expérience acquises par ces jeunes à leur retour ?

Coopérer échanger, travailler ensemble

Tant les collectivités d'une part comme les associations accompagnant les porteurs de projets solidaires développent des actions qui suscitent ici tout notre intérêt. Les dispositifs jeunesse à l'international sont donc multiples. Certaines villes ont mis en place de véritables politiques jeunesse à l'international, avec des actions qui méritent d'être mieux connues. De même des structures associatives ont mis en place des dispositifs d'accompagnement de jeunes sur leurs projets solidaires qui méritent toute notre attention.

Ainsi il convient de mieux faire connaître les expertises de chaque organisation et de favoriser les possible synergies entre demandes et initiatives. Un besoin de coordonner les efforts et de rassembler les acteurs en autant de réseaux est une véritable nécessité et opportunité.

Depuis un certain nombre d'années se sont mis en place dans les régions les plus dynamiques des réseaux afin de faire circuler l'information, échanger sur les pratiques, les savoirs faire. Ces structures sont nées de la volonté de connaître et réunir les différents acteurs de la solidarité sur un même territoire. Créés souvent par les collectivités elles mêmes ou sous leur implusion, elles ont ensuite pour certaines un statut associatif, d'autres dépendent directement des services de relations internationales. D'autres réseaux, comme Lianes Coopération sont nés de l'association d'associations du territoire.

Leur champ d'intervention est soit régional (Resacoop, Centraider ou Lianes Coopération) soit départemental, comme c'est le cas pour Via le Monde CG 93, JTM (CG 34), Pays de Saovie Solidaires (CG 73).

Ces réseaux répondent à la nécessité de faciliter la connaissance des acteurs sur le terrain. Leur première démarche a donc souvent à répertorier les actions localement entreprises. Elles offrent donc un répertoire des acteurs sur le territoire et leur champ thématique d'intervention, ainsi qu'un agenda sur les activités en cours.

La deuxième raison d'être de ces réseaux consiste en un appui aux acteurs de la solidarité du territoire. Elles possèdent ainsi souvent des espaces ressources très complets, avec des guides méthodologiques, des outils pédagogiques, un répertoires de principales structures nationales, des sources d'information, des sources de financement des projets, etc. Certains réseaux ont créé des espaces spécialement dédié aux porteurs de projets jeunes. C'est le cas de Resacoop au niveau régional, mais également de Jeunes à Travers le Monde, en Ille et Vilaine, ou de Pays de Savoie Solidaires, dans le département de la Savoie.

Certaines structures offrent par ailleurs des formations sur des sujets liés au montage de projets ou encore organisent des événements, ou des interventions pour sensibiliser aux enjeux de la coopération au développement et mieux faire connaître ces actions par les citoyens. C'est le cas de Via le Monde, en Seine Saint Denis, qui a par exemple mis en place une formation sur le montage de projets de solidarité.

Enfin notons que certaines de ces structures sont composées de plusieurs acteurs différents. On citera par exemple Resacoop, en Rhones Alpes, qui est constitué en GIP et permet ainsi une approche pertinente sur les questions de coopération.

D'autres types de réseaux ont pu favoriser des mobilités des jeunes intéressantes. Dans le cadre de sa participation au réseau Forum des Autorités Locales de Périphérie (FALP) la ville de Nanterre, organise en décembre 2008 une rencontre des jeunes de banlieue de plusieurs villes et continents différents autour de thématiques qui fédèrent les jeunes de banlieue.

Autre expérience intéressante, le programme concertés pluri-acteurs qui favorisent les coopérations entre collectivités locales, associations et ministères dans le cadre d'une coopération. Ainsi, dans le cadre du Programme Concerté Maroc (PCM), la ville de Belfort travaille avec plusieurs associations, dont les Francas, dans des actions au Maroc.

Ces réseaux se montrent très fructueux dans les formes de collaborations développées. Si elles montrent des initiatives intéressantes, doit-on cependant rappeler que l'on ne saurait copier des recettes telles quelles ??, Les dispositifs ne sauraient être appréciés que s'ils répondent réellement à des demandes formulées ou potentielles des jeunes. Ainsi qu'aux ressources et spécificités de chaque territoire.

Nicolas MORET

Espace Ressources

INJEP- établissement public du ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative (MSJSVA), l'INJEP est à la fois un centre de recherche sur les politiques jeunesse, un espace de formation destiné aux professionnels de la jeunesse de l'animation et un centre de publications et de ressources. Elle possède une unité de Coopération internationale (UCI) et un pôle d'activités européennes et internationales pour la jeunesse. Elle abrite notamment l'Agence Française du Programme Européen Jeunesse en Action (AFPEJA).

<http://www.injep.fr>

Ressources jeunesse : un site internet destinées aux acteurs locaux

«Ressources jeunesse» s'adresse aux acteurs locaux des politiques publiques d'éducation et de jeunesse qui souhaitent avoir des outils à leur disposition contribuant à leur information et valorisant des expériences.»Ressources jeunesse» est réalisé par l'Injep et s'inscrit dans une démarche d'éducation partagée.

<http://ressourcesjeunesse.injep.fr/>

Le secteur associatif

Les Francas
Fédération nationale des Francas
10-14, rue Tolain
75980 Paris Cedex 20
Tel. : 01 44 64 21 00
<http://www.francas.asso.fr>

Fédération Léo Lagrange
153, avenue Jean Lolive
93695 Pantin Cedex
Tél. : 01 48 10 65 65 - Fax 01 48 10 65 66
<http://www.leolagrange-fnll.org/>

La Ligue de l'Enseignement
3 rue Récamier
75006 Paris
Tél. : 01 43 58 97 94
<http://www.laligue.org>

L'Agence Française des Volontaires du Progrès
11, rue Maurice Grandcoing - BP 220
94203 Ivry sur Seine Cedex
Tél. : 01 53 14 20 30
<http://www.afvp.org/>

Scouts et Guides de France
coordonées locales sur le site
<http://www.scoutsetguides.fr/>

Solidarité Laïque
22, rue Corvisart
75013 Paris
Tél. : 01 45 35 13 13 - Fax : 01 45 35 47 47
<http://www.solidarite-laique.asso.fr/>

Comité de Liaison des ONG de Volontariat (CLONG-Volontariat)
14 passage Dubail - 75010 Paris
Tél. : 01 42 05 63 00 - Fax : 01 44 72 93 73
Courriel : clong@clong-volontariat.org
<http://www.clong-volontariat.org>

CNAJEP
15 passage de la main d'or 75011 PARIS
Tél : 01 40 21 14 21 - Fax : 01 40 21 07 06
Courriel : cnajep@cnajep.asso.fr
<http://www.cnajep.asso.fr>

Les espaces régionaux de concertation

Auvergne : CERAPCOOP
<http://www.cerapcoop.org>

Basse Normandie : HORIZONS SOLIDAIRES
<http://www.horizons-solidaires.org/>

Région Centre : CENTRAIDER
<http://www.centraider.org>

Franche-Comté : CERCOOP
www.cercoop.org

Nord-Pas de Calais : LIANES COOPERATION
www.lianescooperation.org

Pays de la Loire : ALCID
<http://www.alcid.org>

Provence-Alpes Côte d'Azur : MEDCOOP
<http://www.medcoop.com/>

Rhône-Alpes : RESACOOOP.
<http://www.resacoop.org/>

CBCI, Collectivités Bretonnes pour la Coopération Internationale
Espace Anne de Bretagne
15 rue Martenot
35 000 Rennes
Tél : 02.99.78.01.51
Courriel : contact@cooperation-collectivites-bretagne.fr
<http://www.cooperation-collectivites-bretagne.fr>

ABSIS, Acteurs Bretons pour la Solidarité
<http://www.bretagne-solidarite-internationale.org/>

Quelques structures départementales d'accompagnement aux projets de solidarité internationale

Via Le Monde
Hall Diderot, 2 bis rue Pablo Picasso
93000 Bobigny
Tél. : 01 41 60 89 17
<http://www.vialemonde93.net/>

Jeunes à Travers le Monde
Espace Anne de Bretagne
15, rue Martenot
35000 Rennes
Tél. : 02 99 78 35 36
Courriel : jtm.info@international-jtm.com

Pays de Savoie Solidaires (collabore avec le CG 73 Savoie)
Savoie Technolac - Bâtiment Aéro -BP 297
73375 Le Bourget-du-Lac Cédex
Tel. : 04 79 25 28 97 - Fax : 04 79 25 07 68
Courriel : cooperation@paysdesavoiesolidaires.org

Maison Internationale de Rennes
7 quai Chateaubriand,

35000 Rennes
Tél. : 02 99 78 22 66
Courriel : contact-mir@wanadoo.fr

Centres d'information

Les relais RITIMO

<http://www.ritimo.org/>

Le **CRID** - Le Centre de recherche et d'information pour le développement regroupe 50 associations françaises de solidarité internationale et altermondialistes qui défendent l'idée d'un développement durable basé sur la capacité de mobilisation et d'initiative des groupes et populations concernés, questionnent le mode de développement à l'occidentale comme les orientations de la coopération publique française et européenne.

<http://www.crid.asso.fr>

Educasol, plate-forme nationale d'éducation au développement et à la solidarité internationale, fédérant une trentaine d'associations, et quatre campagnes nationales. Il s'agit d'une instance de concertation permettant de dégager des positions communes et de valoriser l'éducation au développement auprès des pouvoirs publics. Educasol anime des groupes de travail favorisant les échanges de pratiques et d'expériences et organise par ailleurs des formations spécifiques à l'éducation au développement et à la solidarité internationale. Elle propose aux acteurs, notamment aux enseignants, un appui méthodologique, des publications et deux bases de données, l'une sur les outils pédagogiques et l'autre sur les échanges d'expériences :

<http://www.educasol.org>

Le réseau RITIMO, Réseau Information Tiers Monde, regroupe plus de 90 lieux d'information spécialisée sur la solidarité internationale et le développement. Ce réseau met à la disposition du public de la documentation, des informations, des animations et des pistes pour agir, ainsi que des bases de données bibliographiques et d'outils pédagogiques consultables sur le site <http://www.ritimo.org>.

Le **Comité français pour l'UNICEF** constitue également un partenaire privilégié pour la communauté éducative (ressources pédagogiques, interventions de bénévoles dans les établissements scolaires, clubs UNICEF). Pour en savoir plus =:

<http://www.unicef.fr> et les comités départementaux de l'UNICEF

Le **réseau des CIDJ** offre une gamme de précieuses informations sur les dispositifs de mobilité à l'international.

<http://www.cidj.com/>

Informations sur l'Europe pour les jeunes et pour les professionnels de jeunesse

Portail européen de la jeunesse :

http://europa.eu/youth/index.cfm ?l_id=fr

Portail interministériel français pour les jeunes :

<http://www.jeunesse.gouv.fr>

Centre d'information et documentation Jeunesse (CIDJ)

Tête du réseau Information Jeunesse (1 500 points d'information sur toute la France (BIJ, PIJ, CRIJ))

<http://www.cidj.com>

Eurodesk

Réseau européen d'information pour les jeunes

<http://www.eurodesk.eu>

Galaxie Jeunesse

Galaxie Jeunesse est une base de données gratuite développée par l'Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire qui recense l'ensemble des dispositifs nationaux et organismes publics concernant les jeunes en France. _ Elle s'adresse aux professionnels et acteurs des politiques de jeunesse qui souhaitent mieux se repérer parmi les mesures et les structures dédiées aux jeunes.

<http://www.galaxiejeunesse.injep.fr>

Centres de ressources Salto-Youth

Réseau des 8 centres de ressources créés par la Commission européenne pour soutenir les agences nationales du PEJA. Ils sont axés sur des thématiques (Inclusion, formation et coopération, diversité culturelle, participation, information) ou régionales (Europe du Sud-Est, Europe de l'Est et du Caucase, EuroMed). Ils proposent des outils et des formations.

<http://www.salto-youth.net>

Portail EuroMed Jeunesse

Site internet de l'Unité Régionale de Renforcement des Capacités (EuroMed). Ce site est le portail d'information central du Programme EuroMed Jeunesse III de la Direction Générale EuropeAid - Office de Coopération (DG AIDCO). Vous y trouverez tous les renseignements disponibles concernant le Programme Euro-Med

Jeunesse, les Unités EuroMed Jeunesse des pays partenaires méditerranéens, les appels d'offres, une FAQ, ainsi qu'un blog pour informer et échanger sur les projets subventionnés par le Programme.

<http://www.euromedyouth.net>

Le centre Europe Education et Formations se trouve à Bordeaux. Sur son site on retrouvera les informations concernant les dispositifs de mobilité étudiante :

<http://www.europe-education-formation.fr>

Institutions

Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative

<http://www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr>

Union européenne

<http://www.europa.eu.int>

Portail français sur les questions européennes

Entre autres, y sont en ligne de nombreuses informations et ressources documentaires sur les questions européennes et les adresses des relais d'information sur l'Europe en France :

<http://www.touteurope.fr>

Aides aux projets

DG Education et Culture - Commission européenne

http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/index_fr.html

Agence exécutive Education Culture Jeunesse

<http://eacea.cec.eu.int/static/index.htm>

Envie-d'agir

<http://www.enviedagir.fr>

Recherche de partenaires

<http://www.injep.fr/Comment-trouver-un-partenaire-en.html>

Les délégués académiques aux relations européennes et internationales (Dareic)

L'ouverture internationale des établissements scolaires est un axe important de la politique de formation du ministère de l'Education nationale. Cette activité a été confortée par la création des délégués académiques aux relations internationales et à la coopération (Daric), puis des délégués académiques aux relations européennes et internationales et à la coopération (Dareic), qui assurent la coordination des activités académiques dans ce domaine.

Il s'agit d'échanges de classes, d'activités internationales dans les établissements techniques et professionnels, de perfectionnement linguistique d'enseignants, de soutien pédagogique à des établissements étrangers et d'appariements d'établissements.

<http://www.education.gouv.fr/cid1013/liste-des-daric.html>

Volontariat

<http://www.volontariat.gouv.fr>

Présentation de différentes formes de volontariat possibles. Des pages conçues en direction des collectivités territoriales et des associations et fondations. A disposition également les documents de références des différents dispositifs de volontariat: références légales, formulaires de sollicitude, des témoignages, etc.

<http://www.clong-volontariat.org/>

Le CLONG dresse un tableau des différentes formes de volontariat existant, des témoignages des volontaires dans différentes structures et les associations agréées pour envoyer des volontaires de solidarité internationale.

http://www.clong-volontariat.org/pdf/faq/Tableau_Assos_agreees_juillet05.pdf

Centre International du Volontariat International

Dispositif d'information sur deux formes de volontariat: les VIE et les VIA.

<http://www.civiweb.com/>

Les associations qui organisent des chantiers

(Liste non exhaustive. Ces informations sont à retrouver sur le site du CLONG.)

- ASMAE (Association Sœur Emmanuelle) : aide au développement, aide à l'enfance
180 bénévoles par an sur les chantiers, pendant la période de l'été, Noël et Pâques ;
Burkina, Egypte, Inde, Liban, Philippines, Madagascar.

26, bd de Strasbourg 75010 Paris

Tel. 01 44 52 11 90

Courriel : benevoles@asmae.asso.fr

<http://www.asmae.fr>

- Mouvement International ATD Quart Monde

33, rue Bergère 75009 PARIS

Tel. : 01 42 46 81 95

<http://www.atd-quartmonde.org>

- La guilde Européenne du Raid : enseignement du français, action sociale.
170 personnes par an sur les chantiers pendant l'été ;

Europe de l'Est, Asie, Moyen-Orient.
11, rue de Vaugirard 75006 Paris
Tel. : 01 43 26 97 52
<http://www.la-guilde.org>

Coordination de chantiers

- Cotravaux : collectif de 12 associations proposant des chantiers ; les membres de Cotravaux interviennent autant dans les pays en développement qu'en France, en Europe ou en Amérique du Nord.

11, rue de Clichy 75009 Paris
Tel. : 01 48 74 79 20 - Fax : 01 48 74 14 01
Courriel : informations@cotravaux.org
<http://www.cotravaux.org>

- ASF (Action réconciliation services pour la Paix)

10, rue de Trévis 75009 Paris
Tel. : 01 42 46 92 32
<http://www.asf-ev.de/fb/>

- AREC (Associations régionales études et chantiers)

33, rue campagne Première
75014 Paris
Tel. : 01 45 38 96 26
<http://www.unarec.org>

- SCI (Service civil international)

2-4, rue Camille Flammarion
75018 Paris
Tel. : 01 42 54 62 43
perso.club-internet.fr/scifr/

- Chantiers rencontres internationales

27, rue Pajol 75018 Paris
Tel. : 01 44 89 87 27
<http://www.fuaj.org>

Sans oublier les groupements laïques ou confessionnels qui organisent des chantiers.

Bibliographie

- Association des Régions de France : « Les actions des conseils régionaux en faveur de la mobilité internationale des jeunes », Rapport mobilité, version du 16 juin 2006.

- Assemblée des Départements de France : « Politiques départementales en faveur de l'ouverture internationale de la jeunesse », Guide à l'usage des Départements, 2007.

- CLONG volontariat : « Vers une solidarité engagée : Les nouveaux enjeux du volontariat de solidarité internationale », Rapport 2008.

- Enquête CLONG/IPSOS sur les volontaires au retour de mission, février 2004.

Etude menée par IPSOS sur le retour de mission des volontaires. Cette étude a été menée auprès d'un échantillon représentatif de 501 volontaires, rentrés de mission depuis moins de 5 ans. Cette enquête est disponible en version papier sur demande ou sur le site du CLONG-Volontariat :

http://www.clong-volontariat.org/pdf/clong/Brochure_enquete_VSI.pdf

- Région Ile-de-France : « Solidarité Nord Sud : pour une aide réfléchie et efficace », Guide pratique, 2003.

- Marc BULTEAU : « Va, vis et deviens. En 2006, des jeunes adultes de Savoie voyagent à l'étranger ; expérience sociale transformatrice d'identité, vers de nouvelles solidarités », Mémoire de Diplôme des Hautes Etudes des Pratiques Sociales, 2007.

Evaluation des 1^{ères} rencontres sur l'engagement des jeunes à l'international

Avec près de 60 participants, cette rencontre nationale a réussi le pari de rassembler tous types d'acteurs (associations, ONG, réseaux régionaux de solidarité internationale, EAD, conseil des jeunes,) intervenants tous dans le cadre de la mobilité, de la solidarité internationale et ou de la jeunesse avec des responsables jeunesse et relations internationales de collectivités de différents échelons territoriaux.

Cités Unies France avait l'ambition de croiser les regards, de mutualiser les pratiques des collectivités locales et de favoriser les possibles collaborations et synergies.

Chaque atelier était dédié à une forme d'engagement à l'international en présence des acteurs qui y participent, et via des expériences de jeunes et des outils mis en place par les collectivités :

- l'atelier 1 : « Etablissement scolaire et action internationale » a abordé la question de l'action internationale dans le cadre scolaire ;
- l'atelier 2 : « Les projets de jeunes » tels que les voient les collectivités territoriales ;
- l'atelier 3 : « Le volontariat » avait l'ambition tant de présenter l'évolution actuelle de cette forme d'engagement que son rôle pour les jeunes comme pour les collectivités locales ;
- l'atelier 4 : « La solidarité et l'éducation au développement en France » a valorisé le jeune comme acteur, à décrypter ses motivations, et à préciser ses attentes vis à vis de l'action internationale.

Les débats ont permis aux différents « mondes » agissant dans la mobilité et l'action des jeunes d'échanger. La satisfaction des participants et les suggestions émanant d'une enquête post-événement sont très positives sur l'utilité d'une telle rencontre.

L'enquête de satisfaction engagée à la suite de l'événement avait vocation à évaluer les attentes des participants et la qualité du contenu dans la perspective des prochaines éditions.

Les questions ont été orientées pour faire ressortir des recommandations à mettre en place dans le prochain rendez-vous « jeunesse à l'international » en Bourgogne.

L'événement a globalement satisfait les participants. La majorité des personnes consultées a estimé que l'organisation et la forme des assises était « correcte mais que certains temps étaient à revoir ».

Des remarques pour l'amélioration des échanges et les points d'intérêt des participants constituent le cœur des préoccupations de la seconde édition.

Ce qui a plu :

- Diversité des différentes familles d'acteurs (petite association locale, grande association nationale, Etat, scolaires , collectivités, réseaux régionaux)
- Complémentarité des témoignages
- Illustration des réflexions (action, projets mise en pratique)
- Atelier mutualisant grâce à la tenue de tables rondes à petit effectif
- Déroulement en un seul endroit (déjeuner notamment, pas de perte de temps)

Ce qui a moins plu :

- Thématiques pertinentes mais peu fouillées parfois (stagnation du débat) « à cause » d'acteurs très différents dans tables rondes,
- Impossibilité de participer à plusieurs tables rondes
- Faible présence et intervention de jeunes
- Déperdition de la participation le dernier jour
- Absence d'échange sur les publics défavorisés

Recommandations :

- Faciliter et appuyer la participation des jeunes porteurs de projets (pourquoi pas organisation sur un week-end (vendredi- samedi)
- Favoriser les temps d'échanges en dehors des rencontres (organiser un événement off : visites, dîner ...)
- Inviter une autre région – relais de la prochaine édition (en amont, inviter toutes les régions de France pour identifier les intéressées)
- Débattre sur les problématiques émanant des ateliers (Animation d'une plénière-débat le dernier après-midi)
- Favoriser la rencontre CT/Porteur de projet individuel pour établir le dialogue et faire émerger des critères de qualité

Thématiques porteuses :

- Comment rendre les jeunes du nord et du sud, acteurs du développement durable ?
- Quels moyens pour construire une véritable politique jeunesse à l'international ?
- La participation des jeunes (concerne tout ce qui est lié aux conseils municipaux-régionaux de jeunes) : un regard croisé nord-sud
- Jeunes avec moins d'opportunités, quels dispositifs pour les ouvrir au monde ?

**ACTES DES 2^{èmes} RENCONTRES
SUR L'ENGAGEMENT DES JEUNES A L'INTERNATIONAL**

Montreuil, le 26 novembre 2009

Avec le soutien du ministère de la Jeunesse
et des Solidarités actives

Atelier 1

La mobilité internationale est-elle un outil efficace d'insertion professionnelle ?

Participants : 53

Animateur : Sylvain Abrial, Kaléido'scop

- Objectif : poser les questions de la réussite des projets de mobilité internationale pour construire un projet professionnel pour les jeunes ainsi que pour leur insertion.

Kaléido'scop présente une méthode en trois temps :

- l'animateur énonce trois phrases sur lesquelles les participants doivent se positionner par le biais d'un vote « oui » ou « non » ;
- témoignages d'expériences ;
- débats organisés autour des trois affirmations proposées au début de l'atelier.

Première étape : trois affirmations :

a. Aujourd'hui, le seul outil d'appréciation de l'impact d'une expérience de mobilité sur le parcours professionnel d'un jeune c'est l'intuition.

Vote → Majorité de non.

b. Il y a trop d'opérateurs de mobilité ! Le guichet unique c'est la solution.

Vote → Majorité de non.

c. L'acteur le plus pertinent pour renforcer l'efficacité d'un dispositif de mobilité est celui qui peut accompagner le jeune sur l'ensemble de son parcours.

Vote → Majorité de oui.

Deuxième étape : témoignages

- Clarence Boulay, doctorante à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS)

Clarence a fait appel au dispositif « la Tête ailleurs » mis en place par la ville de

Montreuil afin de partir à l'étranger pour son terrain d'étude dans le cadre de son doctorat.

Dans les études sociales, la mobilité sert avant tout à réaliser une étude de cas et non pas à trouver un emploi, ce qui relativise la démarche de professionnalisation.

Elle veut en premier lieu mettre en avant la démarche individuelle. En effet, beaucoup de jeunes souhaitent vivre une expérience de mobilité internationale mais ils ne savent pas à qui s'adresser d'où la nécessité de connaître et de s'adresser aux bons interlocuteurs.

Les représentants français qui sont à l'étranger aident beaucoup les jeunes qui vivent une expérience de mobilité internationale. Il faudrait établir un lien plus fort avec eux car ils sont des « charnières » pour les renseigner et les aiguiller.

On a généralement le sentiment que les expériences de mobilité internationale sont utiles pour la professionnalisation des jeunes mais cela est difficile à retranscrire.

- Sylvain Abrial, conclusions sur ce premier témoignage :

- a. Les jeunes ne vivent généralement pas une expérience de mobilité internationale dans le but de trouver un emploi : est-ce qu'il y a vraiment une demande des jeunes à ce que la mobilité internationale soit un moyen d'insertion professionnelle ?
- b. Qui opère la mobilité ?
- c. On a le sentiment que la mobilité apporte quelque chose mais est-ce que l'on peut en mesurer l'impact et le valoriser ?

- Cissé Khonaté (bénéficiaire du dispositif) et Sylvie Baste (coordinatrice) relatent l'expérience de « Cap sur le monde »

« Cap sur le monde » est un dispositif de la ville de Montreuil pour aider les jeunes au montage des projets solides et les accompagner pendant plusieurs mois, de l'envie d'élaborer un projet à sa restitution finale. Ce dispositif est ouvert aux jeunes de 18 à 25 ans et ne finance pas de projet d'étude.

Ce dispositif permet, en plus de l'aide au projet, de déceler des compétences, des vocations. Les jeunes, si besoin, sont orientés.

Cissé Khonaté a bénéficié du dispositif « Cap sur le monde » lorsqu'elle était en 2^e année d'école d'infirmière. Avec une équipe de huit personnes, elle a monté un projet humanitaire au Mali. L'expérience menée au Mali lui a été très utile ensuite dans sa future activité puisqu'elle l'a reproduit dans le cadre de son travail, au Sénégal.

- Sylvie Baste

Ce qui est intéressant dans l'expérience de mobilité de Cissé c'est, qu'en plus de son engagement à l'international, elle s'est positionnée, dans sa vie professionnelle, pour accompagner d'autres jeunes dans leurs projets et qu'elle est maintenant un modèle pour eux.

Ce dispositif « Cap sur le monde » permet de détecter des compétences et des envies d'agir. On met les jeunes sur un chemin, éventuellement pour leur futur parcours professionnel. Mais avant d'être un vecteur de professionnalisation, la mobilité internationale a ici une vocation d'insertion.

- Véronique Dumas, chargée de mission, région Ile-de-France

La région Ile-de-France accompagne plus de 15 000 parcours de mobilité avec un budget de 23 millions d'euros.

Sur les 80 000 apprentis que compte la région, 9% bénéficient d'une mobilité internationale.

Les différents dispositifs sont les suivants :

- « Incitation à la mobilité » pour un séjour professionnel de quatre semaines en moyenne : alternance d'expérience en entreprise et suivi de cours. Le budget pour ce dispositif est de 4,7 millions d'euros. Il concerne 7 000 apprentis de niveau 5 à bac +2.
- « Expérimentation et partenariat », dispositif à destination des centres de formation des apprentis qui vont pouvoir nouer des partenariats avec des centres de formation à l'étranger ou des entreprises étrangères pour opérer des échanges.
- « Eurostart » (expérimentation) : ce dispositif permet aux jeunes apprentis de partir un an à l'étranger. Il est cofinancé par le dispositif de bourses Leonardo qui subventionne 6 mois d'expérience internationale. Le jeune apprenti est salarié de l'entreprise, il mène un réel projet et peut donc valoriser ses compétences à l'issue de son année à l'étranger. L'apprenti est suivi après son expérience (élaboration d'un bilan de compétences), il a le temps de mûrir son projet et de décider, à l'issue de l'expérience, s'il reprend ses études ou poursuit dans le monde du travail.

100 apprentis ont pu bénéficier d'Eurostart en 2009-2010. La région cofinance ce projet à hauteur de 800 000 euros (l'autre moitié est prise en charge par le dispositif Leonardo).

- Sylvain Abrial

Ici, le lien entre la mobilité internationale des jeunes et leur insertion professionnelle est évident car, dès le début, c'est une mobilité identifiée comme professionnelle, pour des jeunes travailleurs.

- Sébastien Thierry, directeur adjoint, 2E2F

L'Agence Europe éducation formation France (2E2F) met en œuvre les programmes Erasmus, Leonardo... Elle est placée sous la tutelle de plusieurs ministères : Education nationale, Affaires étrangères et européennes, Agriculture, Emploi et, est en coopération avec les différents conseils régionaux. L'agence est également sous l'autorité de la Commission européenne qui finance les programmes.

Le budget pour 2010 s'élève à 87 millions d'euros. L'agence permet à 26 000 étudiants de partir à l'étranger chaque année pour des études, des stages, des apprentissages.

L'objectif est d'apporter des compétences aux jeunes pour leur insertion professionnelle ; la mobilité est un atout supplémentaire. Les études pour mesurer l'impact de cet apport sont peu connues et parfois contestées car on manque d'arguments pour le mesurer, on parle davantage d'intuition.

Lorsque l'on a une expérience à l'international, on en sort différent et cela peut influencer le parcours professionnel futur. Certains soutiennent que cela n'apporte rien, que les jeunes partent seulement un an à l'étranger pour faire la fête. Il y a donc un travail à faire pour montrer que cela amène réellement quelque chose et a un impact sur la future vie professionnelle du jeune. Dans tous les cas, cela a au moins un impact sur sa vie personnelle.

Les programmes de 2E2F peuvent être envisagés comme des outils financiers avant tout, utilisés par des acteurs (régions) mais peuvent être aussi vus comme un moyen d'aider nos jeunes à devenir de véritables citoyens, acteurs de la vie de la société.

- Sylvain Abrial

Relevé des principales conclusions de ce témoignage :

- Le côté pluri-institutionnel de l'agence est important, il y a une vraie transversalité.
- On remarque qu'il y a un manque certain d'outils de mesure. Quels outils peuvent être utilisés pour mesurer cet impact ? Faut-il le mesurer ?
- Comment l'expérience internationale est-elle perçue sur le marché du travail ?

- Sébastien Thierry, directeur adjoint, 2E2F

L'employeur a souvent une réaction positive mais cela est plus difficile quand l'employé d'une entreprise souhaite vivre ce type d'expérience car l'employeur doit alors le laisser partir.

Troisième étape : débats :

L'animateur organise les débats autour des trois phrases énoncées au début de l'atelier sur lesquelles chacun avait dû donner son opinion. Trois pôles sont donc constitués et chacun est libre de se déplacer d'un pôle à l'autre pendant la séance pour échanger ses idées avec les autres participants.

Suivi du débat sur la question 3 : l'acteur le plus pertinent pour renforcer l'efficacité d'un dispositif de mobilité est celui qui peut accompagner le jeune sur l'ensemble de son parcours.

Les participants assistant à ce débat ont d'abord émis des remarques d'ordre sémantique notamment sur le mot « dispositif ». Si l'on s'en tient au mot « dispositif », les participants étaient plutôt d'accord avec l'affirmation proposée. Le cas était différent si l'on étendait la question à l'intégralité du parcours du jeune.

Relevé des principales conclusions :

- Sur un dispositif de mobilité internationale, avoir un unique référent pour suivre le jeune peut être positif car il a besoin d'un repère fixe. Il faut que cette personne soit polyvalente pour pouvoir suivre l'évolution du projet du début à la fin. L'accompagnateur peut avoir ensuite un rôle d'aiguilleur vers les autres dispositifs existants.
- L'accompagnement peut être différent suivant les publics car certains ont besoin d'un interlocuteur unique pour les aider plus efficacement, d'autres moins.
- Le plus important dans un parcours de mobilité est d'assurer la sécurité (à tous les niveaux) du jeune.
- Avant de penser à l'insertion professionnelle du jeune, il faut penser à son insertion sociale. La mobilité peut aider à cela.
- Accompagner le jeune sur l'ensemble de son parcours doit être un travail d'équipe.
- Il est difficile pour une seule personne d'avoir une visibilité sur l'ensemble des dispositifs existants. Tout ne peut pas reposer sur les épaules d'une personne unique car l'on ne peut pas connaître tous les interlocuteurs... Finalement, on revient là sur la question du guichet unique. Ce n'est peut-être pas la question d'un interlocuteur unique qui se pose mais plutôt celle d'un lieu unique pour avoir une offre cohérente, toucher tous les publics et toutes les thématiques. Nous aurions dans ce lieu une multitude d'opérateurs mais dans un pôle de ressources unique (par région ou département).
- Présentation du projet DRAPP (dispositif régional d'appui aux porteurs de projets) du conseil régional du Nord - Pas-de-Calais, dispositif porté par

Lianes coopération (Angélique Vincent, directrice de Lianes coopération) : ce dispositif permet de repérer les structures ressources vers lesquelles les porteurs de projets doivent s'orienter. C'est un réseau de structures, toujours en veille pour localiser tous les organismes ressources à contacter pour mener un projet international. Le DRAPP permet de qualifier les projets, de réaliser un meilleur montage des dossiers pour obtenir plus facilement des financements. Pour cela, des temps de concertation sont organisés, ce qu'il manque sur les territoires.

L'idée d'un pôle ressources est donc évoquée une nouvelle fois ici par la présentation de ce dispositif. Il faudrait, pour accompagner efficacement les jeunes dans leur parcours, un pôle de ressources qui permette une complémentarité entre tous les acteurs et entre tous les dispositifs.

Principales conclusions des débats par le rapporteur de l'atelier, Magali Torloting, chargée d'études, conseil général de Lorraine :

Question 1 sur la mesure de l'impact de la mobilité :

- Faut-il mesurer l'impact et comment procéder ?
- La finalité de la mobilité n'est pas forcément la professionnalisation.

Question 2 sur le guichet unique :

- Ce guichet doit-il être un guichet d'informations ?
- A quel échelon ? Il en existe déjà à chaque échelon territorial.
- Les réseaux information jeunesse (RIJ) existent pour remplir cette fonction.
- Il y a une nécessité d'actualisation continue des informations.

L'idée n'est pas forcément de créer une nouvelle structure qui servirait de guichet unique, mais de valoriser celles qui existent, notamment les RIJ.

- Question de sémantique : attention au terme « guichet unique », il peut être entendu comme une simple banque ou comme un lieu pour véritablement mutualiser l'information, la rationaliser pour que tous puissent y accéder.

Question 3 sur l'interlocuteur unique :

- Il est nécessaire d'avoir un référent mais les jeunes doivent pouvoir s'appuyer sur différents types d'acteurs tout au long de leur parcours.
- Le plus important est de sécuriser le parcours des jeunes.
- Plus qu'un référent pour tout le parcours, il faudrait un pôle ressources complet et actualisé en permanence.

Atelier 2

La solidarité internationale est-elle un outil efficace d'insertion professionnelle ?

Participants : 61

Animateur : Clément Dupuis, Kaléido'scop

Résumé des interventions

En introduction, Clément Dupuis présente la manière dont il entend susciter le débat au sein de l'atelier. Pour cela, il propose aux participants de réagir à quatre phrases polémiques :

- « Il est important que le jeune soit utile dans le territoire partenaire. » Le oui est légèrement majoritaire.
- « Dans un projet de solidarité internationale, le plus important sont les phases de préparation et d'évaluation/suivi. » La salle acquiesce dans sa grande majorité.
- « L'enjeu de la solidarité internationale, c'est avant tout de répondre au désir d'engagement du jeune. » Le non l'emporte assez largement.
- « Trop mobiliser les jeunes risque de les rendre consommateurs d'action humanitaire. » Une partie de l'assistance ne comprend pas le sens de cette phrase, le non est majoritaire.

La parole est alors donnée à trois intervenants.

- Alexandre Tuaille, adjoint au maire délégué à la vie associative, aux affaires européennes et à la coopération internationale, ville de Montreuil

Pour la ville de Montreuil, la citoyenneté ne doit pas seulement être perçue dans son acception légale (droit de vote par exemple), mais aussi comme une volonté de prendre part à un projet commun autour de valeurs.

La diversité de la population montreuilloise est à l'origine de la présence sur le territoire de nombreuses associations portant leur action à l'international. La municipalité a donc naturellement cherché à établir des partenariats avec les établissements scolaires (de la maternelle au lycée) et à mettre en place des dispositifs favorisant l'ouverture des jeunes à l'international (Cap sur le monde, bourses étudiantes...). En 2009, Montreuil a également organisé les Rencontres jeunesse en action afin de donner aux jeunes une autre vision de l'Europe.

Il est nécessaire de **tenir aux jeunes un langage de vérité**, en leur parlant notamment de la difficulté de monter un projet (temps, lassitude...). Ces projets doivent de plus être

ancrés sur le territoire et ce, **afin de répondre aux incompréhensions** d'une partie de la population. **La réciprocité** demeure pour M. Tuillon l'enjeu principal car, elle est compliquée à mettre en place et **doit donc susciter une certaine modestie**. Dans un premier temps, il apparaît, d'après lui, essentiel de répondre à cette interrogation : **« Que peut-on apprendre de nos partenaires ? »**.

- Djouma Dembélé, présidente de l'association Fées No Men, Montreuil

Cette association a pour objectif d'organiser des débats afin de sensibiliser les jeunes aux problèmes des femmes, en particulier celles issues de l'immigration. A l'origine, il s'agissait pour ce groupe impliqué dans la vie du quartier d'organiser un voyage au Mali, mais la confiance accordée par la municipalité leur a permis de se structurer.

Pour Mlle Dembélé, **il est important de faire confiance aux jeunes avant qu'ils n'aient pu faire leurs preuves**. Ils sont alors des exemples pour les autres qui sont davantage motivés par l'action internationale. Pour qu'ils s'impliquent dans la durée, le projet doit parler aux jeunes. S'ils se sentent « importants », **une dynamique s'enclenche et ils deviennent alors des relais pour les autres** (effet démultiplicateur).

- Hugues Latron, directeur de Via le Monde en Seine-Saint-Denis

Le contexte actuel est fortement marqué par la mondialisation. Ce processus long, conceptualisé récemment, repose sous d'autres termes la question de la citoyenneté. Au-delà de l'économie, les jeunes « connectés » sont des vecteurs de ce phénomène, ce qui engendre chez eux **un changement de perception et un décalage avec la conception du monde de beaucoup de professionnels**. Ainsi, la mondialisation exacerbe les injustices auxquelles les jeunes sont particulièrement sensibles.

De même, le droit à la mobilité à sens unique est pour eux une réalité palpable, en particulier pour ceux qui ont des racines dans les pays du Sud. La domination, la hiérarchisation des identités depuis plusieurs siècles traversent donc aujourd'hui les territoires.

On peut se demander dans quelle mesure ce contexte parasite les questions qu'on se pose sur la solidarité internationale. **Les jeunes Français ont assimilé la vision occidentale dévalorisée du Sud. La solidarité internationale doit chercher à combattre, en plus des inégalités, cette vision, notamment à travers un souci accru de réciprocité dans les échanges**. Dans ce travail de déconstruction des images, certains champs d'intervention semblent particulièrement importants, comme la culture par exemple.

Dans cette optique, Via le Monde entend être un lieu de ressources, de rencontres et d'accompagnement ouvert à tous. La moitié des personnes qui sollicitent la structure

sont des jeunes, regroupés ou non en association (certains le font ensuite). Pour M. Latron, le travail sur la citoyenneté doit, pour être une réussite, se penser sur la durée.

Après ces trois interventions, la parole est laissée à la salle.

- Sophie Caradec, directrice des relations internationales, communauté urbaine de Brest

En tant que professionnels, ils nous arrivent fréquemment d'être confrontés à deux mondes étanches : les associations de solidarité internationale établies et les associations de jeunes, plus difficiles à rallier aux actions. Pour les jeunes, la solidarité internationale est une évidence et non plus l'aboutissement d'un parcours politique comme était le cas auparavant. Il en résulte une **difficulté à travailler avec des acteurs ayant des logiques différentes**. Enfin, la clarté sur les attendus des uns et des autres est essentielle.

- Gérard Fenoy, chef de service à la DRDJS

Ne devrait-on pas parler aujourd'hui de citoyennetés ? Les jeunes qui partent dans des pays où ils n'ont pas d'attaches reviennent avec **le sentiment d'appartenir à un monde pluriel (identité multiple)**.

- Romain Goetschy, chargé de mission relations internationales, conseil régional de Bourgogne

La question de l'intérêt local des actions à l'international est posée systématiquement. Il est donc important d'avoir une réflexion permettant de disposer d'une **argumentation**.

En Bourgogne, ces arguments sont :

- l'animation des acteurs du territoire en réponse à une demande ;
- l'engagement des jeunes et leur ouverture sur le monde, ce qui n'est pas facile dans une région peu ouverte à l'international.

Selon **Clément Dupuis**, pour valoriser, il faut d'abord évaluer. Or on ne dispose pas aujourd'hui d'assez d'expérimentation scientifique pour mesurer ce qu'apporte la mobilité à long terme.

- Stéphanie de Meslon, responsable de coopération, communauté

d'agglomération de SICOVAL

Que signifie être citoyen du monde ? La solidarité internationale est-elle un moyen de construire cette citoyenneté ?

Pour Mme de Meslon, **la solidarité internationale doit être le pendant international de l'Agenda 21 pour appréhender les politiques d'un point de vue global.** Il est fondamental d'articuler les projets de jeunes autour de l'éducation au développement ici et là-bas, sinon la notion de réciprocité est tronquée.

Suivent deux interventions :

Franck Hovelaque, chargé de mission relations internationales, conseil régional du Nord - Pas-de-Calais

Tout d'abord, pourquoi demande-t-on aux jeunes de s'engager plus que leurs aînés ?

La région Nord - Pas-de-Calais agit en faveur de l'ouverture à l'international des jeunes depuis 1994. Depuis 2005, ce sont 4 500 jeunes qui ont été impliqués, dont 3 200 partants. Grâce aux structures partenaires en France et à l'étranger, l'action est construite à partir d'un besoin identifié par la population partenaire. La région propose cinq dispositifs :

- « Devenons citoyens de la planète » (nouveau),
- bourses individuelles pour des stages de courte durée,
- bourses pour des études ou des stages longs,
- « Classes nord-sud » pour les échanges scolaires, souvent en lycées techniques,
- « Le fonds des lycéens » qui finance les projets de petits groupes.

Parfois, les jeunes bénéficiaires prolongent leur action avec le dispositif destiné aux adultes « Solidaires ici solidaires ailleurs » (SISA). **La principale difficulté est celle du suivi des jeunes après la restitution de leur projet.**

Mariama Diop, membre du conseil d'administration du café associatif La Pêche, Montreuil

Depuis un an et demi, nous portons le projet, *Hasta la musica siempre*, qui consiste à organiser des rencontres musicales franco-cubaines et des débats autour de l'engagement des artistes. **Nous avons des difficultés pour faire venir des Cubains**

en France, donc nous envisageons de réaliser là-bas un film documentaire.

Autre difficulté, il est plus compliqué d'obtenir des subventions pour un projet culturel que pour un projet humanitaire.

La salle est invitée à réagir.

- Agnès Denis, adjointe au maire déléguée à l'éducation et à la solidarité internationale, ville de Fougères

Il est très important que **l'organisation sur place définisse ses besoins** et que les jeunes, tant ici que là-bas, soient véritablement des acteurs.

Fanny Levasseur, journaliste, DFI-Presse

Pourquoi parler « du jeune » ? Au sein d'une même tranche d'âge, il existe des inégalités devant l'engagement. Pour certains, l'expression ou la hiérarchisation des idées sont problématiques. **La transmission entre jeunes est donc fondamentale.**

D'autre part, les problèmes sont en grande partie les mêmes pour les jeunes et pour les adultes. **Pourquoi réserver les appels à projets aux jeunes et se priver ainsi de la richesse que représentent des regards différents ?**

Gilles Rouby, vice-président de la Fédération française des MJC

L'empilement des dispositifs est un problème car il crée des logiques d'acteurs qui s'adaptent pour rentrer dans leurs critères.

De plus, les jeunes doivent-ils s'engager pour s'insérer ou pour contester la marche des choses ?

La parole est donnée au dernier intervenant.

Dante Monferrer, représentant de la plate-forme France Volontaires

Depuis la création de l'AFVP en 1963, on a assisté à une évolution des publics depuis l'artisan jusqu'au Bac +5. Les demandes des partenaires du Sud ont également évolué, ainsi que la durée du volontariat, beaucoup plus longue aujourd'hui. Le volontariat concerne environ 2 000 personnes par an. La plupart ont environ 30 ans, sont plutôt diplômées et partent pour 2 ans.

Le format du volontariat impose le long terme, le suivi et le dialogue avec le partenaire. La priorité est donnée à l'accompagnement et à la dimension éducative de

la mobilité.

Si le volontariat était auparavant la forme de solidarité internationale la plus répandue, **la multiplication actuelle des acteurs et des dispositifs rend nécessaire une réflexion sur la cohérence des actions.** C'est d'ailleurs l'objectif de la plate-forme France Volontaires.

Idées principales

Le principe de réciprocité se confronte à des difficultés matérielles et méthodologiques :

- « Que peut-on apprendre de nos partenaires ? »
- « Comment peut-il permettre de lutter contre la vision dévalorisée que les jeunes ont des pays du Sud ? »
- « Comment articuler les projets de jeunes autour de l'éducation au développement ici et là-bas ? »
- Importance de laisser les partenaires définir leurs besoins.

Les jeunes, s'ils se sentent soutenus et en confiance, peuvent enclencher une dynamique sur le territoire et devenir des relais. Il faut favoriser la transmission entre jeunes.

Les conceptions du monde des jeunes et des professionnels sont très différentes, les logiques des acteurs sont parfois difficilement conciliables. Pourquoi limiter les dispositifs aux jeunes et se priver ainsi de la richesse que représenterait la confrontation des regards ?

Les projets doivent être ancrés dans le territoire afin de répondre aux interrogations de la population quant à l'intérêt local de l'action à l'international.

L'empilement des dispositifs rend nécessaire une réflexion sur la cohérence des actions.

Atelier 3

L'ouverture sur le monde ne doit-elle concerner que nos jeunes élites ?

Participants : 25

Animateur : Paul Halle, Kaléido'scop

- Objectifs : identifier les meilleures pratiques d'accès à l'international.

Problématiques

- Comment améliorer l'accès à la mobilité internationale des publics traditionnellement exclus (jeunes ruraux, jeunes avec moins d'opportunités) ?
- Comment mettre en place des dispositifs adaptés à ces publics ?
- Quels acteurs doivent être mobilisés (services de l'Etat, missions locales...) ?

Résumé des interventions

En introduction, Paul Halle se présente et explique que l'atelier va se dérouler en plusieurs étapes. Après un tour de table de présentation des participants, il leur propose, dans un premier temps, de réagir à trois phrases en « votant ». Ainsi, ils disposent d'un carton vert signifiant « je suis d'accord » et d'un carton rouge pour « je ne suis pas d'accord ».

- « Ce n'est pas par plus d'information qu'on va mobiliser davantage de jeunes avec moins d'opportunités. » La majorité des personnes a voté vert.
- « Les jeunes élites sont davantage capables d'être mobiles. ». Le oui l'emporte assez largement.
- « Sans accompagnement renforcé, la mobilité des jeunes avec moins d'opportunités n'a pas d'intérêt. » Un oui majoritaire est prononcé.

La seconde étape de l'atelier consiste à donner la parole à quatre intervenants.

- Jean Chiris, directeur de l'Agence française du programme Jeunesse en Action

Jean Chiris présente le plan européen Jeunesse en action. Ce programme est essentiel, il permet d'avoir une réelle opportunité car il ne requiert aucun prérequis (qu'il soit

financier, que ce soit en termes d'études accomplies). Ce plan est ouvert à tous les jeunes (handicapés, de milieu rural, de milieu défavorisé...).

Ces actions touchent diverses thématiques (art et culture, lutte contre les exclusions et le racisme, santé, environnement, sport...) avec une approche pratique et « adaptée » (tutorat renforcé, système de *coaching*, proposition d'expériences allant de 2 à 12 mois). Ces actions « collectives » (les jeunes effectuent leur projet par groupe) peuvent se faire de manière progressive. L'idée générale est de partir du court terme à l'international (de 2 mois à 12 mois). Les actions soutenues par l'Union européenne leur permettent de vivre une expérience éducative valorisante hors cadre scolaire ; pourtant il n'est pas facile de faire « le grand saut ».

S'il doit y avoir une information, elle doit être adaptée ! Certains jeunes ne connaissent pas ce programme ou ne savent pas qu'il existe. Jean Chiris pense qu'il y a là un gros travail.

Tout d'abord dans la formation des professionnels travaillant avec la jeunesse (dans les missions locales) pour susciter l'intérêt de la mobilité des jeunes. Ensuite, l'information auprès des jeunes ne va pas sans un accompagnement adapté. Il met en avant l'exemple du service volontaire européen où l'accueil et l'envoi des volontaires sont encadrés par l'Agence française du programme européen Jeunesse en action. Ce programme implique des notions et concepts divers telle l'insertion professionnelle, la coopération décentralisée (les collectivités peuvent être porteur de projets jeunesse, soutenir les réseaux, participer aux projets, se sensibiliser aux problématiques liées à la jeunesse), l'insertion sociale...

- Christian Larcher, délégué national, directeur du service international, Scouts et Guides de France

Ce n'est pas moins de 2 500 jeunes par an qui participent aux projets de l'association Scouts et Guides de France. Christian Larcher identifie trois catégories de jeunes :

- Les 14-18 ans qui participent aux projets en Europe et au Maghreb.
- Les 18-20 ans qui effectuent surtout des chantiers internationaux.
- Les 18-30 ans qui partent à titre individuel et pour acquérir une expérience internationale.

Pour les 18-20 ans, Christian Larcher utilise l'image de la conduite accompagnée. En général, les jeunes partent par groupe de 3 à 8 maximum. Dans son association, il entrevoit autant de jeunes élites que d'autres jeunes plus défavorisés (évidemment il perçoit un barrage financier pour les plus défavorisés). Pourtant les jeunes ont envie de partir. Il n'est pas rare qu'ils cherchent sur Internet le moyen de s'impliquer dans un projet international. Cependant, on s'aperçoit de plus en plus que certains organismes

ou personnes mal intentionnées profitent des jeunes (surtout en Afrique).

Christian Larcher pense qu'il est indispensable que les jeunes se forgent une parole commune, qu'il y ait une solidarité entre eux afin de surmonter le barrage financier (dans le cas de jeunes vivant en milieu rural ou défavorisé).

Quant aux 18-30 ans, il est indéniable que leur participation aux projets se fait dans le cadre d'une recherche de stage, d'une première expérience à l'international. Dans ce cas, une des solutions préconisées par Christian Larcher est d'accéder à un réseau, un accompagnement renforcé afin de favoriser la mobilité des jeunes.

- Antonio Aniesa, Service relations internationales de la ville de Nanterre

Antonio Aniesa expose un exemple de projet mis en place par la ville de Nanterre. Pour lui, l'implication des jeunes à des projets internationaux et leur mobilité permettent d'avoir une certaine perception du monde.

Pour le projet des jeunes de Nanterre : neuf villes du monde (du Mexique, du Mozambique, de la Grande-Bretagne, de l'Espagne...) où « 70 jeunes de banlieue » du monde entier ont participé. Les pratiques et les connaissances de chacun dans chaque ville partenaire de Nanterre ont favorisé la rencontre des cultures. Ce sont les jeunes qui ont porté le projet. Pour Antonio Aniesa, les projets en direction des jeunes et impliquant des jeunes permettent de travailler sur la notion de citoyenneté locale et sur l'interculturel. Il y a forcément un impact pour chaque ville partenaire.

- Sophie Bourre, chargée de mission, conseil général de Loire-Atlantique

Sophie Bourre présente un projet en cours de réflexion, démarré il y a deux ans et axé sur l'interculturel. Celui-ci comporte la création d'une plate-forme mettant à disposition des jeunes un parcours d'accompagnement sur les projets. Trois axes le caractérisent :

- accompagnement des professionnels rencontrant des jeunes (professionnels sur l'insertion sociale) ;
- parcours des bénévoles jeunesse et de solidarité internationale (propositions d'accompagnements) ;
- parcours sur l'accompagnement financier (comment porter un projet ?).

Par ailleurs, l'élaboration d'une charte entre acteurs (collectivités territoriales, ONG...) est en cours.

Pour Sophie Bourre, la mobilité des jeunes est avant tout une rencontre interculturelle et de solidarité internationale. La mobilité des jeunes est un outil de flexibilité, d'apprentissage de soi, un outil d'insertion sociale et professionnelle.

- Mamadou Diakite, président d'une association à Montreuil

Mamadou Diakite a présenté son association qui se compose de plusieurs volets :

- humanitaire par les chantiers au Mali. L'idée est d'établir une comparaison entre Montreuil et le Mali ;
- échanges culturels et musicaux entre Bamako et Montreuil. C'est dans les lycées français et maliens que des textes de slam s'échangent. Une alchimie s'est produite directement autour d'un projet de comédie musicale. L'association a essayé d'axer les échanges d'après des contacts au Mali pour une meilleure fiabilité des projets entrepris. L'objectif est de garder un lien hors projet et de retourner régulièrement dans les villages ;
- vie locale et jeunesse. Mamadou Diakite a fait part de son expérience au café de la Pêche où il animait un atelier d'écriture. Vingt à vingt-cinq jeunes participant étaient à l'époque en échec scolaire ou professionnel. Que faire face à des jeunes mal dans leur peau et dans leur tête ? Comment leur apporter une motivation ? Faut-il un contact avec les parents ? Comment les insérer professionnellement ? Aujourd'hui chaque jeune est scolarisé ou travaille.

Après ces cinq interventions, **Paul Halle** demande à la salle de se diviser en trois groupes afin de réagir, trouver des réponses (quatre points essentiels) aux trois phrases présentées en début d'atelier. Pendant une demi-heure, la discussion se voudra informelle.

Les idées principales

- « Sans accompagnement renforcé, la mobilité des jeunes avec moins d'opportunités n'a pas d'intérêt » :
 - rendre visible l'accompagnement des projets et valoriser les expériences ;
 - susciter les projets ;
 - l'ouverture interculturelle et au monde ne se résume pas à la « mobilité » ;
 - adapter l'accompagnement et l'information.

- « Ce n'est pas par plus d'informations qu'on va mobiliser davantage de jeunes avec moins d'opportunités » :
 - la mobilisation passe par l'information et l'accompagnement ;
 - le manque d'information adaptée et ciblée vers le public.

- « Les jeunes élites sont-elles davantage capables d'être mobiles ? »
 - la mobilité ne passe pas forcément par l'international ;
 - les initiatives jeunes viennent du local (missions locales) ;
 - la stigmatisation du jeune sur sa situation : il faut vaincre les préjugés ;
 - il faut un projet bien structuré (une connaissance et une réciprocité) pour une mobilité internationale ;
 - un projet n'est pas que technique, il se veut interculturel car il fait « bouger » le jeune.

Annexe

Liste des participants aux 2^{èmes} rencontres

Intervenants : 22

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
Monsieur	Antonio	ANIESA	Responsable des relations internationales	NANTERRE	antonio.aniesa@mairie-nanterre.fr
Madame	Sylvie	BASTE	Coordinatrice	MONTREUIL	s.baste@lapechecafe.com
Monsieur	Abdelhafid	BENDADA	Adjoint au maire	MONTREUIL	hafid.bendada@mairie-montreuil93.fr
Monsieur	Brahim	BENZERGA	Adjoint au maire	CHATELLERAULT	brahim.benzerga@ville-chatellerault.fr
Madame	Sophie	BOURRE	Chef de projet	CONSEIL GENERAL DE LA LOIRE ATLANTIQUE	sophie.bourre@cg44.fr
Madame	Chantal	BOURVIC	Conseillère générale déléguée	CONSEIL GENERAL DU VAL DE MARNE	chantal.bourvic@cg94.fr
Monsieur	Jean	CHIRIS	Délégué général	INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION POPULAIRE	chiris@injep.fr
Madame	Laurence	DROMZEE-LE BRAS		LYCEE HOTELIER DE BAZEILLES	laurence.dromzee@laposte.net
Madame	Véronique	DUMAS	Chargée de mission	CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE	veronique.dumas@iledefrance.fr
Monsieur	Jacques	GODFRAIN	Président	FRANCE VOLONTAIRES	blandine.deboos@france-volontaires.org
Monsieur	Franck	HOVELAQUE	Chargé de mission	CONSEIL REGIONAL NORD PAS DE CALAIS	f.hovelaque@nordpasdecalais.fr
Monsieur	Philippe	JAHSHAN	Coordinateur Coopération Internationale	SOLIDARITE LAIQUE	pjahshan@solidarite-laique.asso.fr
Monsieur	Christian	LARCHER	Délégué national	SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE INTERNATIONAL	clarcher@sgdf.fr
Monsieur	Hugues	LATRON	Directeur	CONSEIL GENERAL DE LA SEINE ST DENIS	hlatron@cg93.fr
Monsieur	Jean-Claude	MAIRAL	Vice-président	CONSEIL REGIONAL D'Auvergne	jcmailal@yahoo.fr
Monsieur	Dante	MONFERRER	Délégué général	FRANCE VOLONTAIRES	dante.monferrer@france-volontaires.org
Madame	Monique	RABIN	Conseillère régionale	CONSEIL REGIONAL PAYS DE LA LOIRE	monique.rabin@paysdelaloire.fr

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
Madame	Marie-Pierre	ROUGER	Conseillère régionale	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE	marie-pierre.rouger@region-bretagne.fr
Madame	Clotilde	TASCON-MENNETRIER	Vice-Présidente Europe et International	CONSEIL GENERAL D'ILLE ET VILAINE	clotilde.tascon-mennetrier@cg35.fr
Monsieur	Sébastien	THIERRY	Directeur adjoint	AGENCE EUROPE EDUCATION FORMATION FRANCE	Caroline.Girardot@zezf.fr
Madame	Magali	TORLOTING	Chargée d'études	CONSEIL REGIONAL DE LORRAINE	magali.torloting@lorraine.eu
Monsieur	Alexandre	TUAILLON	Adjoint au maire	MONTREUIL	alexandre.tuailon@mairie-montreuil93.fr

Atelier 1 : 53 participants

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
Mademoiselle	Naïma	AMANI	Assistante de direction	SARTROUVILLE	n.amani@mlsartrouville.reseau-idf.org
Madame	Ammessaade	AZOUG	Directrice	MISSION LOCALE DE LA LYR	a.azoug@mllyr-reseau.org
Madame	Elisabeth	BARINCOU	Chargée des relations internationales	ADF	
Monsieur	Djamel	BENIA	Directeur	ADICE	
Madame	Juliette	BENOIT	Chargé de communication	LILLE	jbenoit@mairie-lille.fr
Monsieur	Guillaume	BRILLANT	Chargé de mission Jeunesse	CONSEIL GENERAL DU FINISTERE	guillaume.brillant@cg29.fr
Madame	Christine	CABASSET-SEMEDO	Professeur	UNIVERSITE D'EVRY	christine.cabasset@gmail.com
Madame	Claudia	CAPECCHI	Chargé de mission	ROUBAIX	ccapecchi@ville-roubaix.fr
Monsieur	Patrick	CARK	Responsable du service jeunesse	LA COURNEUVE	patrick.cark@ville-la-courneuve.fr
Monsieur	Dominique	CAROTINE	Adjoint au maire	SAVIGNY LE TEMPLE	docarotine@wanadoo.fr
Madame	Marina	CAVAILLES	Directrice de la culture	BUSSY SAINT GEORGES	culturel@bussy-saint-georges.fr
Madame	Marie-Paul	CERVOS	Adjointe aux relations internationales	MACON	guylaine.deabreu@ville-macon.fr
Madame	Lesley	COUTTS	Chef de service relations internationales	CAEN	sri@ville-caen.fr
Madame	Marie	DEBRUYNE	Animatrice Jeunesse	ASSOCIATION POINT JEUNES	debruyne.marie@wanadoo.fr
Madame	Monique	DENIS	Secrétaire	IVRY SUR SEINE	
Monsieur	Belel	DIALLO	Responsable	ROISSY EN BRIE	

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
Madame	Aline	FABRESSE	Responsable	CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE SAVOIE	Aline.fabresse@cg74.fr
Madame	Maryse	GAILLARD	Chargé de coopération	COMITE DE JUMELAGE DE ANGOULEME	gaillard.maryse@wanadoo.fr
Madame	Elise	GARCIA	Chef de projet	CERGY	Elise.garcia@ville-cergy.fr
Monsieur	Romain	GOETSCHY	Chargé de mission	CONSEIL REGIONAL DE BOURGOGNE	rgoetschy@cr-bourgogne.fr
Madame	Marie-Françoise	GOLOUBTZOFF	Adjoint au maire	VANVES	m.goloubtzoff@ville-vanves.fr
Madame	Danièle	GREMILLET	Chargée de mission	MOOVE	dgremillet.moove@gmail.com
Monsieur	Abou	GUEYE	Directeur	ADDFEAP	g.abou@voila.fr
Madame	Elise	GUIOVANNA	Coordinatrice de programme	MONTREUIL	elise.guiovanna@mairie-montreuil93.fr
Madame	Claire	HALLEGOUET	Chef de service	CONSEIL GENERAL DU MORBIHAN	claire.hallegouet@cg56.fr
Monsieur	Jobé	KANDASSAMY	Conseiller municipal	LAMENTIN	jeanne.valsaint@mairie-lamentin971.fr
Madame	Sophie	LAVERGNE	Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse	DDJS 95	sophie.lavergne@jeunesse-sports.gouv.fr
Madame	Joëlle	LE NORMAND	Chargée de mission aux relations internationales	CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE - VERSAILLES	jlenormand@versailles.cci.fr
Madame	Céline	LE ROUX	Chargée de mission	CONSEIL GENERAL DES HAUTS DE SEINE	cleroux@cg92.fr
Madame	Virginia	MANGEMATIN		MINISTERE DE LA SANTE ET DES SPORTS	virginia.mangematin@jeunesse-sports.gouv.fr
Madame	Ghazaleh	MONAZZAMI	Chargée de Projet	CONSEIL GENERAL DE LA SEINE ST DENIS	gmonazzami@cg93.fr
Madame	Sokona	NIAKHATE	Conseillère municipale	FONTENAY SOUS BOIS	sokona.niakhate@fontenay-sous-bois.fr
Madame	Murielle	NOEL	Responsable du service jeunesse	HEROUILLE SAINT CLAIR	mnoel@herouville.net
Madame	Muriel	NONETTE	Responsable	EVREUX	muriel.nonette@gmail.com
Madame	Audrey	ODINOT	Chargée de mission	CONSEIL REGIONAL DE CHAMPAGNE-ARDENNE	adinot@cr-champagne-ardenne.fr
Madame	Chantal	OKUBO	Chargée de mission	MINISTERE DE LA SANTE ET DES SPORTS	chantal.okubo@jeunesse-sports.gouv.fr
Madame	Martine	OLLIVIER	Chargée de mission	CONSEIL GENERAL DE LA GIRONDE	m.ollivier@cg33.fr

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
Madame	Christie	PAQUION	Conseillère municipale	LAMENTIN	jeanne.valsaint@mairie-lamenting71.fr
Madame	Catherine	PAWLAK	Coordinatrice Relations internationales	VELIZY VILLACOUBLAY	caterinepawlak@velizy-villacoublay.fr
Madame	Carole	PREVOT	Responsable Rel. Internationales et Europe	AMF	cprevot@amf.asso.fr
Madame	Christine	RATZEL-TOGO	Adjointe au maire	AUBERVILLIERS	christine.ratzel@mairie-aubervilliers.fr
Monsieur	Juan Carlos	REVUELTA	Coordinateur	TORCY	jrevuelta@mairie-torcy.org
Monsieur	Jean-Claude	ROBIC	Secrétaire général	VERNEUIL EN HALATTE	jeanclaude.robic@free.fr
Monsieur	Laurent	SAINT-OYANT	Chargé de mission	CONSEIL REGIONAL RHONE-ALPES	lsaintoyant@rhonealpes.fr
Monsieur	David	SAUSSE	Animateur Jeunesse	GARDANNE	david.sausse@ville-gardanne.fr
Monsieur	Sylvain	SEGAL	Chargé de mission	CONSEIL GENERAL D'ILLE ET VILAINE	sylvain.segal@cg35.fr
Monsieur	Bernard	SUAUD	Administrateur	ASSOCIATION GUINEE 44	suaud.bernard@numericable.fr
Monsieur	Azzédine	TAIBI	Adjoint au Maire à la culture	STAINS	azzedine.taibi@stains.fr
Madame	Liza	THORN	Chargée de Projet	AIX EN PROVENCE	thornl@mairie-aixenprovence.fr
Monsieur	Samuel	VANHOUTTE	Directeur adjoint	MISSION LOCALE WATTRELOS-LEERS	vanhoutte_s@mlwattrelos.com
Madame	Angélique	VINCENT	Directrice	LIANES COOPERATION	a.vincent@lianescooperation.fr
Monsieur	Christophe	WELLS	Attaché	CONSEIL REGIONAL DE PICARDIE	cwells@cr-picardie.fr
Monsieur	Nabil	ZERFA	Coordinateur	CSID	nabil-csid@wanadoo.fr

Atelier 2 : 61 participants

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
Madame	Anissa	ACHARKI	Adjointe au maire	ANGOULEME	aacharki@mairie-angouleme.fr
Monsieur	Khalid	AFREJ	Responsable de service	IVRY SUR SEINE	kafrej@ivry94.fr
Monsieur	Mourad	AMAN	Responsable de service	IVRY SUR SEINE	maman@ivry94.fr
Madame	Sophia	AMELLAH-MICHEL	Responsable Citoyenneté et Vie Associative	IVRY SUR SEINE	samellah@ivry94.fr
Madame	Radia	AOUAA	Adjointe au maire	ROISSY EN BRIE	elus@ville-roissy-en-brie.fr

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
Monsieur	Bruno	ARTEL	Responsable	STRUCTURE ANIMATION JEUNES LEO LAGRANGE	bruno.artel@leolagrange.fr
Madame	Jacqueline	AUDREN	Conseillère municipale	BOUGUENAI	jacquelineAudren@ville-bouguenais.fr
Madame	Micheline	BAR-CHASSERIEAU	Adjointe au maire	BOUGUENAI	patriciapasco@ville-bouguenais.fr
Madame	Jane	BERNARD	Chargée de Projet	CONSEIL GENERAL DE LA SEINE ST DENIS	jabernard@cg93.fr
Madame	Elena	BRIAN-VIGOUREUX	Chargée de Projet	CONSEIL GENERAL DE LA SEINE ST DENIS	ebrianvigoureux@cg93.fr
Madame	Emmanuelle	BRISSARD	Chargée de mission	CONSEIL REGIONAL DE CHAMPAGNE-ARDENNE	ebrissard@cr-champagne-ardenne.fr
Madame	Sophie	CARADEC	Responsable des relations internationales	BREST	sophie.caradec@brest-metropole-oceane.fr
Madame	Elsa	CARDINAL	Chargée de mission Jeunesse	ASSOCIATION GUINEE 44	elsa.cardinal@guinee44.fr
Monsieur	Nicolas	CLAVEL	Chargé de projet	VILLEJUIF	n.clavel@ville-villejuif.fr
Monsieur	Stéphane	CLERC	Chargé de mission	COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE	stephane.clerc@ cud.fr
Monsieur	Brice	DASSBACH	Animateur Jeunesse	CRETEIL	conseil-jeunes@ville-creteil.fr
Madame	Blandine	DEBOOS	Assistante	FRANCE VOLONTAIRES	blandine.deboos@france-volontaires.org
Monsieur	François	DELAUNAY	Directeur de la rédaction	DFI-PRESSE	francois2launay@aol.com
Madame	Agnès	DENIS	Adjointe au maire	FOUGERES	a.denis@fougeres.fr
Monsieur	François	DERISBOURG	Chargé de mission	LIANES COOPERATION	f.derisbourg@lianescooperation.org
Monsieur	Jerry	DESBONNES	Collaborateur du maire	COLLECTIVITE DE SAINT MARTIN	jerrysxm@hotmail.fr
Monsieur	José	DHERS	Secrétaire général	IDELIF (UNADEL IDF)	jdhers@wanadoo.fr
Madame	Monique	DRUON	Rédacteur en chef	LILLE	mdruon@mairie-lille.fr
Madame	Stéphane	ETCHEVERS	Responsable du service jeunesse	CONSEIL GENERAL DE LA GIRONDE	s.etchevers@cg33.fr
Monsieur	Gérard	FENOY	Chef de service	MINISTERE DE LA SANTE ET DES SPORTS	gerard.fenoy@jeunesse-sports.gouv.fr
Monsieur	Lucien	FONTAINE	Adjoint au maire	AMIENS	lu.fontaine@amiens-metropole.com
Monsieur	Maurice	GOMIS	Coordinateur de programme	MONTREUIL	maurice.gomis@mairie-montreuil93.fr

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
Monsieur	Olivier	GROSCLAUDE	Directeur des affaires culturelles	CONSEIL GENERAL DES HAUTES PYRENEES	olivier.grosclaude@cg65.fr
Madame	Coralie	HAGLON	Chargée de mission Jeunesse	HEROUVILLE SAINT CLAIR	chaglon@herouville.net
Monsieur	Jérémie	JOSSO	Chargé de mission	CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE	jeremie.josso@iledefrance.fr
Madame	Sonia	JOUFFRE	Chargée de mission	FRANCAS	sjouffre@francas.asso.fr
Monsieur	Yaya	LAM	Chargé de mission	VILLETANEUSE	yaya.lam@mairie-villetaneuse.fr
Monsieur	Frédéric	LAMBERT	Chargé de mission	SAINT JEAN DE MONTS	fl@mairie-saintjeandemonts.fr
Monsieur	Sylvain	LAMBLIN	Conseiller général délégué	RONCQ	contact@roncq.fr
Madame	Mariannick	LEFRANC	Chargée de mission	HEROUVILLE SAINT CLAIR	mlefranc@herouville.net
Madame	Anne	LOUINEAU		SAINT HILAIRE DE RIEZ	alouineau@sainthilairederiez.fr
Madame	Marie-Claire	LOUVEAU	Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse	DRDJS PARIS	marie-claire.laurent@jeunesse-sports.gouv.fr
Madame	Marie	MALEA	Responsable du service jeunesse	TOURS	m.malea@ville-tours.fr
Mademoiselle	Françoise	MAMDY	Présidente du Comité de jumelage	BRAINE	fmamdy@wanadoo.fr
Mademoiselle	Aude	MICHELET	Chargée de Projet	CONSEIL GENERAL DU CHER	a.michelet@cg18.fr
Madame	Liliane	MONGNE-OLIVIER	Coordinatrice Jeunesse	FONTENAY SOUS BOIS	liliane.mongne-olivier@fontenay-sous-bois.fr
Madame	Michèle	MOUTON	Chargée des relations internationales	CONSEIL GENERAL DE LA SOMME	m.mouton@somme.fr
Monsieur	Didier	PICHOT	Responsable du service jeunesse	ROISSY EN BRIE	
Madame	Raquel	PICON-MOINE	Conseillère municipale	VALENCE	raquel.picon-moine@mairie-valence.fr
Madame	Martine	POMMIER	Directrice adjointe	ARPEJ REZE	martine.pommier@mairie-reze.fr
Monsieur	Christian	PROVOST	Vice-président du Conseil général	CONSEIL GENERAL DES COTES D'ARMOR	rivoallanvalerie@cg22.fr
Madame	Géraldine	RESIN		ASIEMBO	geraldine.resin@gmail.com
Madame	Pia	RICHARD	Chargée de mission	GRENOBLE	pia.richard@ville-grenoble.fr
Madame	Jocelyne	RINEAU	Directrice des relations internationales	MALAKOFF	jrineau@ville-malakoff.fr

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
Madame	Aude	RON SIN-LAURENCEAU	Chargée de coopération	CONSEIL GENERAL DES HAUTS DE SEINE	aronsin-laurenceau@cgg2.fr
Monsieur	Gilles	ROUBY	Vice-président	FEDERATION FRANCAISE DES MJC	gilles.rouby@ac-nantes.fr
Madame	Mélanie	SAUBION	Chargée de mission	AGENCE COOP. DEC. CONSEIL	asso@coopdec.org
Monsieur	Antonio	SILVEIRA	Chargé de mission	RESACOOP	asilveira@univ-catholyon.fr
Madame	Laetitia	SUCHECKI	Chargée de mission aux relations internationales	FONTENAY SOUS BOIS	laetitia.suckecki@fontenay-sous-bois.fr
Madame	Caroline	THEVENIAUD	Adjointe au maire	MACON	guyline.deabreu@ville-macon.fr
Madame	Liliane	TOZZI	Chargée de mission relations internationales	AGIRABCD	liliane.tozzi@agirabcd.org
Monsieur	Laurent	TRICOIRE	Conseiller municipal délégué aux relations extérieures	MAUGUIO	laurent.tricoire@aliceadsl.fr
Madame	Christel	TSCHAEGLE	Chargée de mission	CERGY	christel.tschaegle@ville-cergy.fr
Madame	Julie	VAUTARD	Chargée de mission	FEDERATION NATIONALE LEO LAGRANGE	julie.vautard@leolagrange.org
Madame	Maud	VIALLET	Chargée de mission	BUSSY SAINT GEORGES	culturel@bussy-saint-georges.fr
Madame	Rose-Marie	VIDAL	Adjoint au maire	MAUGUIO	verlaguet@mauguio-carnon.com

Atelier 3 : 25 participants

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
Madame	Mélanie	ABOT	Chargée de mission	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU DOUBS	affiliations25@wanadoo.fr
Madame	Blanche	ANDELA	Coordinatrice de la politique de jeunesse	ARCUEIL	pijarcueil2002@yahoo.fr
Madame	Suzanne	ARLABOSSE	Coordinatrice de projet	MONTREUIL	suzanne.arlabosse@mairie-montreuil93.fr
Monsieur	Mustapha	BOUDJEMAI	Directeur général	CONFEDERATION DES MJC DE FRANCE	mboudjemai@mjc-cmjcf.asso.fr
Madame	Karima	CHALAL	Animatrice	MALAKOFF	kchalal@ville-malakoff.fr

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
Monsieur	Patrice	CHEVALLIER	Chargé de mission	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET EUROPEENNES	patrice.chevallier@diplomatie.gouv.fr
Monsieur	Lucien	COUSIN	Président	CLONG-VOLONTARIAT	lucien.cousin@orange.fr
Monsieur	William	ECKEN	Animateur Jeunesse	ROISSY EN BRIE	
Monsieur	Damien	GABORIT	Responsable du service jeunesse	SAINT HILAIRE DE RIEZ	dgaborit@sainthilairederiez.fr
Mademoiselle	Rachel	GANDON	Responsable du Service Europe	CONSEIL GENERAL DE LA CHARENTE	rgandon@cg16.fr
Monsieur	Jean François	HABEAU	Chargé de programme	FONDS MONDIAL POUR LE DEVELOPPEMENT DES VILLES/ REGION ILE DE FRANCE	jeanfrancois.habeau@iledefrance.fr
Madame	Annie	HERCBERG	Responsable des relations internationales	BOBIGNY	annie.hercberg@ville-bobigny.fr
Madame	Delphine	ISSARTEL	Responsable de service	CRIJ FRANCHE-COMTE	crijinternational@gmail.com
Madame	Nathalie	KOHL	Chargée de mission	CONSEIL GENERAL DES HAUTES PYRENEES	nathalie.kohl@cg65.fr
Madame	Raphaële	MAKOWIECKI	Responsable du service jeunesse	CONSEIL GENERAL DU VAL D'OISE	raphaele.makowiecki@valdoise.fr
Madame	Bernadette	OKABANDO	Directrice adjointe	FONTENAY SOUS BOIS	okabando@hotmail.com
Monsieur	Pascal	PELARDY	Conseiller	IVRY SUR SEINE	
Madame	Henriette	PERKER	Responsable de communication	ASSOCIATION AVICENNE	h.perker@wanadoo.fr
Madame	Virginie	POULAIN	Responsable du service jeunesse	CONSEIL GENERAL DES COTES D'ARMOR	poulainvirginie@cg22.fr
Madame	Noémie	RENARD	Stagiaire	ARPEJ REZE	ar_men85@hotmail.com
Monsieur	Hervé	SAINT-CLOMENT	Responsable de projets	MALAKOFF	herve@saint-clement.info
Monsieur	Réza	SALAMI	Conseiller général délégué	CONSEIL GENERAL DU FINISTERE	jannick.yvon@cg29.fr
Madame	Aglaé	SIMOES	Membre du Comité de jumelage	BRAINE	aglaesimoes@yahoo.fr
Madame	Aurélié	THUEZ	Chargée de mission	MONTREUIL	aurelie.thuez@mairie-montreuil93.fr
Monsieur	Francis	VIDAL	Trésorier	MAUGUIO	rmvidal@orange.fr

Organisations à connaître

Cités Unies France en bref

Cités Unies France fédère les collectivités territoriales françaises - communes, intercommunalités, départements et régions - engagées dans la coopération internationale. L'association est présidée par Charles Josselin, vice-président du conseil général des Côtes d'Armor, parlementaire honoraire et ancien ministre de la coopération.

Les adhérents de Cités Unies France représentent les deux tiers des régions françaises, plus d'un quart de départements, presque toutes les grandes villes, un pourcentage important des villes moyennes, ainsi que de nombreuses communes de taille plus modeste. Les structures intercommunales, plus récentes, adhèrent progressivement.

Depuis 35 ans, Cités Unies France, fédération des collectivités territoriales françaises engagées dans la coopération internationale, a été de tous les combats et de toutes les avancées en matière de coopération décentralisée. L'association a pu faire évoluer les pratiques et inspirer l'évolution législative. Plus que jamais, elle est à l'écoute de l'évolution de la coopération décentralisée.

La loi Thiollière de 2007, qui conforte et élargit la loi de 1992, fait de l'action internationale une compétence à part entière des collectivités territoriales et permet une grande liberté d'initiative, y compris dans les cas d'urgence. La loi Oudin/Santini de 2005 permet aux collectivités territoriales de mobiliser des fonds pour les projets « eaux et assainissement ».

Une convention régulièrement renouvelée avec le ministère des Affaires étrangères et européennes donne à l'association, entre autres, mission d'animation et de coordination pour l'ensemble des collectivités locales françaises engagées dans la coopération internationale. Elle forme un réseau unique de solidarité entre les collectivités engagées vers le monde.

La première activité de Cités Unies France est l'animation des groupes-pays. Réunissant les collectivités françaises travaillant sur un même pays, ces groupes sont présidés par un élu. Au nombre de 25, répartis en cinq pôles continentaux, ils permettent d'impulser, de mutualiser, de « capitaliser » et de mettre en œuvre des actions concertées. Ils assurent, de plus, un lien précieux avec les autorités et les institutions des pays, ainsi qu'avec les postes diplomatiques.

Au-delà de cette approche géographique, Cités Unies France privilégie de plus en plus des approches transversales sur les thèmes correspondant aux évolutions de la coopération décentralisée. Citons la jeunesse et l'international, la culture, le tourisme

responsable, les objectifs du millénaire pour le développement, l'appui institutionnel ou la question des migrants dans la coopération décentralisée. Ces réflexions donnent lieu à des colloques et à des publications.

Des conventions lient Cités Unies France aux institutions françaises, qu'il s'agisse des ministères des Affaires étrangères et européennes, Jeunesse et sports, de l'Assemblée nationale et du Sénat, d'organismes comme l'Agence Française de Développement (liée à Cités Unies France par un accord de partenariat renforcé), le CNFPT ou la Croix Rouge française. Cités Unies France favorise activement le rapprochement avec le monde des ONG et de leurs réseaux (Coordination SUD, CRID, ...) et celui des collectivités locales.

L'AMF, l'ADF et l'ARF sont membres de droit du bureau exécutif de Cités Unies France et ont des liens conventionnés avec l'association. La collaboration avec l'AMGVF est ancienne.

Cités Unies France a joué un rôle central dans la fusion des principaux réseaux mondiaux de pouvoirs locaux, FMCU, IULA et Métropolis, fusion qui devait aboutir en mai 2004 à Paris, après 8 ans de négociations, à la création d'une seule organisation mondiale, « Nations Unies des pouvoirs locaux », Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), installée à Barcelone. Tout adhérent de Cités Unies France est ipso facto adhérent de CGLU.

Cités Unies France est membre fondateur de la Plateforme européenne des associations de collectivités locales et régionales, menant des coopérations de solidarité et de développement dans le monde.

Cités Unies France organise des « Journées de la coopération décentralisée ».

Une intense activité éditoriale permet la production de dossiers pays, des répertoires des partenariats de coopération décentralisée, des collections « Réflexions » et « Référence », ainsi que des « Cahiers de la coopération décentralisée », ouvert aux chercheurs et universitaires.

L'équipe de Cités Unies France est à la disposition de ses adhérents, et, dans la mesure du possible, de toutes les collectivités locales, pour répondre aux demandes de conseil. Cette activité peut aller de l'information sur les financements européens, du conseil juridique, à l'information sur les pays, en passant par les contacts avec les postes diplomatiques et les pouvoirs publics français ou étrangers. Elle est rendue possible par les nombreux réseaux entretenus en France et à l'étranger.

Le conseil peut également viser à construire ou à reconsidérer une action internationale, à chercher des partenaires et aider à la mise en place de nouveaux partenariats.

Afin d'assurer une meilleure visibilité de la coopération décentralisée et de concentrer certaines de ses manifestations, Cités Unies France a décidé d'organiser chaque année le Forum de la coopération internationale des collectivités territoriales, où se rencontreront les collectivités et leurs partenaires. Première édition : 5 et 6 juillet 2010, au Palais des Congrès de Paris.

Président : Charles Josselin, vice-président du Conseil général des Côtes d'Armor, membre honoraire du Parlement, ancien ministre

9, rue Christiani - 75018 Paris
Tél. : 01 53 41 81 81 Fax : 01 53 41 81 41
Site Internet : www.cites-unies-france.org

Directeur général : Bertrand Gallet
Tél. : 01 53 41 81 81 Fax : 01 53 41 81 41
Courriel : coop-dec@cites-unies-france.org

Directeur général adjoint : Nicolas Wit
Tél. : 01 53 41 81 80 Fax : 01 53 41 81 41
Courriel : n.wit@cites-unies-france.org

Les associations de collectivités territoriales françaises

Au fil des années, les associations nationales d'élus locaux ont affirmé un intérêt pour l'action internationale voire européenne de leurs adhérents.

En parallèle, les liens entre ces associations et Cités Unies France se sont renforcés. L'Association des Maires de France (AMF), l'Assemblée des Départements de France (ADF), ainsi que l'Association des Régions de France (ARF), disposent chacune de deux sièges de droit au bureau exécutif de CUF. Cités Unies France a signé une convention avec l'ADF, et a développé une collaboration étroite avec l'Association des Maires de Grandes Villes de France (AMGVF).

Cités Unies France regroupe, avec l'AFCCRE, les adhérents français de CGLU.

Coordonnées des associations de collectivités territoriales françaises

ADF, Assemblée des Départements de France

Président : Claudy Lebreton, président du Conseil général des Côtes d'Armor
6, rue Duguay-Trouin 75006 Paris
Tél : 01 45 49 60 20 Fax : 01 45 49 60 21
Courriel : adf@departement.org
Site Internet : www.departement.org/jsp/index.jsp

AFCCRE, Association française du Conseil des Communes et Régions d'Europe

Président : Louis Le Pensec, adjoint au maire de Mellac
30, rue d'Alsace Lorraine 45000 Orléans
Tél : 02 38 77 83 89 Fax : 02 38 77 21 03
Site Internet : www.afccre.asso.fr

AMF, Association des Maires de France

Président : Jacques Pélissard, député-maire de Lons-le-Saunier
41, quai d'Orsay 75343 Paris Cedex 07
Tél : 01 44 18 14 14 Fax : 01 44 18 14 15
Courriel : amf@amf.asso.fr
Site Internet : www.amf.asso.fr

AMGVF, Association des Maires de Grandes Villes de France

Président : Michel Destot, député-maire de Grenoble
42, rue Notre Dame des Champs 75006 Paris
Tél : 01 44 39 34 56 Fax : 01 45 48 98 54
Site Internet : www.grandesvilles.org

ARF, Association des Régions de France

Président : Alain Rousset, président du Conseil régional d'Aquitaine
282, Boulevard Saint-Germain 75007 Paris
Tél : 01 45 55 82 48 Fax : 01 45 50 20 38
Courriel : Regions.de.France@arf-regions.org
Site Internet : www.arf.asso.fr

APVF, Association des Petites Villes de France

Président : Martin Malvy, adjoint au maire de Figeac
42, Bd Raspail 75007 Paris
Tél : 01 45 44 00 83 Fax : 01 45 48 02 56
Courriel : arobert@apvf.asso.fr (André Robert, délégué général)
Site Internet : www.apvf.asso.fr

Le dispositif ministériel d'appui à la coopération décentralisée

La CNCD et le Délégué pour l'Action extérieure des collectivités territoriales

Le Délégué s'informe sur l'ensemble de l'action extérieure des collectivités territoriales, il conseille le gouvernement sur la coopération décentralisée et apporte son concours aux ambassades, aux préfets et aux collectivités locales. Il gère le dispositif de co-financements du ministère des Affaires étrangères et européennes à la coopération décentralisée.

Le Délégué assure le secrétariat de la Commission Nationale de la Coopération Décentralisée (CNCD). Cette Commission, créée par la loi du 6 février 1992, est présidée par le Premier ministre et se compose paritairment de représentants des collectivités locales et de l'Etat. Le président de Cités Unies France en est un des membres. A vocation interministérielle, sa mission est de rendre compte de la coopération décentralisée et de donner des avis et des recommandations. Cités Unies France est liée par une convention d'objectifs au ministère des Affaires étrangères et européennes.

Délégué pour l'action extérieure des collectivités territoriales : Antoine JOLY

27, rue de la Convention CS 91533 75732 Paris Cedex 15

Tél. : 01 43 17 62 64

Fax : 01 43 17 63 67

Courriel : Antoine.joly@diplomatie.gouv.fr

Site Internet : <http://cncd.diplomatie.gouv.fr/frontoffice/>

AFD, Agence Française de Développement

Etablissement public, l'Agence Française de Développement (AFD) agit, depuis plus de soixante ans, pour combattre la pauvreté et favoriser le développement des pays du Sud dans le cadre du dispositif français de Coopération. Elle met en œuvre la politique de développement définie par le Gouvernement français.

Présente sur le terrain dans plus de 60 pays et dans l'Outre-mer, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète : scolarisation des enfants, appui aux agriculteurs, soutien aux petites entreprises, adduction d'eau, préservation de la forêt tropicale, lutte contre le réchauffement climatique...

En 2008, l'Agence a consacré 4,5 milliards d'euros au financement d'actions dans les pays du Sud et en faveur de l'Outre-mer. Ces financements ont notamment concerné la scolarisation de 7 millions d'enfants, l'approvisionnement en eau potable de 4,4 millions de personnes et le soutien de 370 000 emplois dans le secteur productif. Les projets d'efficacité énergétique sur la même année permettront d'économiser 3,3 millions de tonnes de CO² par an.

Les premières coopérations entre l'AFD et les collectivités locales françaises se sont mises en place au cours des années 1990. Au début des années 2000, ces collaborations se sont intensifiées. Elles ont débouché sur la recherche de perspectives institutionnelles et opérationnelles plus ambitieuses.

Ainsi, en janvier 2006, Cités Unies France et l'Agence Française de Développement ont signé un accord-cadre prévoyant de développer une coopération fondée sur une meilleure connaissance mutuelle et sur l'approfondissement de leurs relations sur le thème de la coopération décentralisée. Une réflexion a ainsi été menée sur les pratiques et les méthodes d'instruction et de conduite de projets de l'AFD et des collectivités françaises. Un travail de capitalisation, mené à partir d'un échantillon de 13 projets de développement menés principalement en milieu urbain, a connu une suite matérialisée, en 2008, par un Guide méthodologique sur « Les partenariats AFD - collectivités locales françaises ».

Forts de ces acquis, le 18 mars 2010, l'AFD et CUF ont signé un accord de partenariat renforcé, visant à :

- favoriser l'accès des collectivités territoriales françaises et leurs homologues du Sud aux financements européens et multilatéraux en développant un «

pôle expertise européenne » au sein de CUF ;

- encourager voire structurer les coopérations entre l'AFD et les collectivités locales françaises ou leurs regroupements engagées dans la coopération décentralisée ;
- approfondir les relations entre l'AFD et CUF sur le thème de la coopération décentralisée en développant une réflexion commune, une articulation plus forte sur une base géographique et/ou sectorielle et une production conjointe de publications ;
- construire un dialogue avec les collectivités territoriales visant à renforcer la connaissance, l'appropriation et l'adhésion des citoyens français à l'effort d'aide au développement, dans une démarche d'un ancrage territorial.

5, rue Roland Barthes 75598 Paris Cedex 12
Tél. : 01 53 44 31 31 Fax : 01 44 87 99 39
Courriel : site@afd.fr
Site Internet : www.afd.fr

Les dispositifs régionaux de concertation et d'appui à la coopération non gouvernementale

Les principales fonctions des dispositifs régionaux sont : la mutualisation de l'information, l'appui aux porteurs de projets, l'amélioration de la concertation entre les acteurs et la formation.

Cités Unies France entretient avec les réseaux régionaux de solidarité internationale des liens étroits. Les réseaux régionaux sont invités aux réunions des groupes-pays. CUF est régulièrement invitée à des réunions «pays» ou «thématique» en région ou en est le co-organisateur.

CENTR'AIDER, Région Centre

59, bis Faubourg Chartrain
41100 Vendôme
Tél. : 02 54 80 23 09
Courriel : contact@centraider.org
Site Internet : www.centraider.org

CERAPCOOP, Région Auvergne

39, avenue des Etats-Unis
63000 Clermont-Ferrand
Tél./Fax : 04 73 35 20 65
Courriel : cerapcoop@wanadoo.fr
Site Internet : www.cerapcoop.org

CERCOOP, Région Franche-Comté

Institut Claude-Nicolas Ledoux
Saline Royale 25610 Arc-et-Senans
Tél. : 03 81 54 45 34 Fax : 03 81 54 45 01
Courriel : saline@cercoop.org
Site Internet : www.cercoop.org

CAP COOPERATION, Région Aquitaine

Maison des Suds - 12, Esplanade des Antilles
Domaine Universitaire 33607 Pessac
Tél. : 05 56 8482 26
Courriel : contact@capcooperation.org
Site Internet : www.capcooperation.org

HORIZONS SOLIDAIRES, Région Basse-Normandie

38, quai Hamelin 14000 Caen
Tél/Fax : 02 31 84 39 09
Courriel : horizons-solidaires@orange.fr
Site Internet : www.horizons-solidaires.org

IRCOD Alsace, Institut Régional de Coopération - Développement

Espace Nord-Sud
17, rue Boston 67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 45 59 89 Fax : 03 88 61 20 24
Courriel : ircod1@ircod.org
Site Internet : www.ircod.org

LIANES COOPÉRATION, Région Nord-Pas-de-Calais

MRES - Maison régionale de l'environnement et des solidarités
23, rue Gosselet 59000 Lille
Tél. : 03 20 85 10 96
Courriel : lianescooperation@wanadoo.fr
Site Internet : www.lianescooperation.org

MEDCOOP, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

1, rue de la République 13002 Marseille
Tél. : 04 91 05 98 92
Courriel : medcoop@wanadoo.fr
Site Internet : www.medcoop.com

RECIPROC, Région Champagne-Ardenne

5, rue Jéricho 51037 Chalons en Champagne cedex
Tél. : 03 26 70 66 18 Fax : 03 26 70 66 54

Courriel : aelkhantour@cr-champagne-ardenne.fr
Site Internet : en cours de modification - remise en ligne mi-2010

RESACOOOP, Région Rhône-Alpes

19, rue d'Enghein 69002 Lyon
Tél. : 04 72 77 87 67 Fax : 04 72 41 99 88
Courriel : mail@resacoop.org
Site Internet : www.resacoop.org

RESEAU ALCID, Région des Pays de la Loire

44966 Nantes Cedex 9
Tél. : 02 28 20 61 63 Fax : 02 28 20 50 12
Site Internet : www.alcid.org

Autres structures d'appui à la coopération décentralisée

CIEDEL, Centre International d'Etudes pour le Développement Local

Depuis 10 ans, le CIEDEL, a réalisé seul ou en collaboration avec d'autres organismes, plus d'une centaine de missions dans trente pays. Le CIEDEL développe une large offre d'expertise autour de nombreuses thématiques dont la coopération décentralisée, le développement local et la décentralisation. Ses activités sont la formation d'agents de développement, l'expertise sur les questions de développement local et la mise en réseau de centres de formation.

A la demande de l'Etat et de la région Rhône-Alpes, le CIEDEL participe aussi à la mise en place du programme régional d'appui aux acteurs de la coopération (programme RESACOOOP).

19, rue d'Enghien 69002 Lyon
Tél. : 04 72 77 87 50 Fax : 04 72 41 99 88
Courriel : ciedel@univ-catholyon.fr
Site Internet : www.ciedel.org

ANVPAH & VSSP, Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et Villes à Secteurs Sauvegardés et Protégés

L'ANVPAH & VSSP réunit les villes et territoires engagés activement dans une politique innovante de l'architecture et du patrimoine.

Au travers de sa commission coopération internationale, l'ANVPAH & VSSP propose de promouvoir une culture partagée du patrimoine, en approfondissant les réflexions sur les politiques de développement durable et sur l'évolution de la gouvernance locale dans le processus de décentralisation, dans une démarche de qualité.

Pour réaliser ces objectifs, l'association s'appuie sur :

- les coopérations entre collectivités locales ;

- les conventions signées entre ministères français et étrangers ;
- les réseaux existants ou émergents à l'échelle nationale.

Au regard des missions qui incombent à cette association et à Cités Unies France, il est apparu opportun de créer un partenariat pour développer des actions communes afin de mutualiser leurs connaissances en matière de coopération décentralisée et de pouvoir ainsi proposer aux collectivités territoriales, françaises et étrangères, une offre élargie en matière de conseil à la mise en œuvre de coopérations dans le domaine de la protection et de la mise en valeur du patrimoine culturel, urbain, rural et naturel, et de la formation des acteurs locaux de la coopération.

Château Neuf Place Paul Bert 64100 Bayonne

Tél./Fax : 05 59 59 56 31

Courriel : service@an-patrimoine.org

Site Internet : www.an-patrimoine.org

Site Internet international : www.an-patrimoine-echanges.org

PS-EAU, Programme Solidarité Eau

Le pS-Eau est une association loi 1901, née en 1984, d'une volonté des ministres européens de l'Environnement d'accroître la coopération européenne dans le domaine de l'eau au cours de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement.

Le pS-Eau constitue un réseau entre tous les acteurs concernés ou intéressés par l'appui au développement dans le domaine de l'eau dans les pays du Sud. En Afrique, en Amérique Latine, en Asie et dans le pourtour méditerranéen, le pS-Eau facilite les initiatives locales de coopération internationale et assure la cohérence des actions. Il capitalise les expériences, conduit ou appuie des programmes de recherche, offre un service d'appui conseil, dégage des enseignements sur différents thèmes et diffuse des informations.

32, rue Le Peletier 75009 Paris

Tél. : 01 53 34 91 23 Fax : 01 53 34 91 21

Site Internet : www.pseau.org

CFSI, Comité Français pour la Solidarité Internationale

Association selon la loi de 1901, créé en 1960, le CFSI regroupe 26 organisations actives en solidarité internationale. ONG de développement, le CFSI s'est donné pour priorité de lutter durablement contre la faim, la pauvreté et les inégalités, avec 4 principes d'action : agir dans la durée en Afrique, en Amérique latine et en Asie ; par des programmes et projets de développement ; en réponse à des initiatives d'organisations locales ; pour améliorer la situation des populations pauvres.

Complétant son engagement international par une action en France et en Europe,

le CFSI informe l'opinion publique sur la persistance de la faim et les causes de la pauvreté et fait entendre la voix des plus faibles auprès des institutions publiques.

32, rue Le Peletier 75009 Paris
Tél. : 01 44 83 88 50 Fax : 01 44 83 88 79
Site Internet : www.cfsi.asso.fr

AMORCE, Association au carrefour des collectivités territoriales et des professionnels

AMORCE est une association loi 1901. Elle regroupe 314 collectivités et 133 professionnels. Elle a deux fonctions : lieu d'échange d'expériences et force de proposition. AMORCE a plusieurs domaines d'activité : les réseaux de chaleur (technique, économie, droit, fiscalité) ; la gestion des déchets municipaux (choix techniques de collecte, de valorisation, de stockage, de transport, réglementations, coûts, financements, aspects juridiques, fiscalité, information) ; la gestion de l'énergie par les collectivités territoriales (production, distribution, consommation, conséquences des choix d'urbanisme et de transport).

7, rue du Lac 69422 Lyon Cedex 03
Tél. : 04 72 74 09 77 Fax : 04 72 74 03 32
Courriel : amorcer@amorcer.asso.fr
Site Internet : www.amorcer.asso.fr

France Volontaires, la plateforme des volontariats internationaux d'échanges et de solidarité

France Volontaires promeut, valorise, développe en quantité et qualité les différentes formes de volontariat. A ce titre, elle informe et oriente les candidats au volontariat international vers les différentes associations d'envoi de volontaires. Par ailleurs, elle accompagne les associations d'envoi de volontaires dans leurs missions de mobilisation, préparation, suivi et gestion des volontaires.

France Volontaires s/c AFVP
11, rue Maurice Grandcoing
BP 220 94203 Ivry-sur-Seine Cedex
Tél. : 0 811 06 10 10 - (+33 1) 53 14 20 68 (de l'international)
Site Internet : www.france-volontaires.org

APFEJA, Agence française du Programme Européen Jeunesse en Action

Agence française, implantée à l'INJEP, est chargée, au nom de la Commission européenne, de la mise en oeuvre d'un programme d'action communautaire, le Programme Européen Jeunesse en Action (PEJA). Ce programme « Jeunesse en Action », qui couvre la période 2007-2013, est un programme d'éducation non formelle. Il

s'adresse à tous les jeunes de 13 à 30 ans. Aucune condition de formation ou de qualification n'est requise. Le PEJA concerne 31 pays européens (pays 'programme'), plus de 20 pays 'partenaires voisins' et des autres pays partenaires dans le reste du monde.

INJEP - Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire
11, rue Paul Leplat 78160 Marly-le-Roi
Tél. : 01 39 17 27 70 Fax : 01 39 17 27 57
Site Internet : www.jeunesseenaction.fr
Courriel : perpignaa@injep.fr

OFAJ, Office Franco-Allemand pour la Jeunesse

Il soutient les échanges de jeunes réalisés par les associations, clubs de sports, centres linguistiques et de formations, les organisations professionnelles et syndicales, les comités de jumelages, les collectivités locales, les établissements scolaires et les universités.

51, rue de l'Amiral Mouchez 75013 Paris
Tél. : 01 40 78 18 18 Fax : 01 40 78 18 88
Site Internet : www.ofaj.org

Associations d'éducation populaire

Partenaires privilégiés des collectivités territoriales dans la mise en oeuvre des politiques jeunesse à l'international, les associations d'éducation populaire apportent un accompagnement méthodologique aux jeunes porteurs de projets. Pour obtenir les coordonnées des principales associations :

Site Internet : www.jeunesse-vic-associative.gouv.fr

F3E, Fonds pour la promotion des Etudes préalables, des Etudes transversales et des Evaluations

Le F3E regroupe des ONG et des collectivités territoriales engagées en coopération pour le développement. Sa mission est de les aider à améliorer la qualité de leurs interventions, notamment en les accompagnant dans leurs démarches d'études.

32, rue le Peletier 75009 Paris
Tél. : 01 44 83 03 55 Fax : 01 44 83 03 25
Courriel : f3e@f3e.asso.fr
Site Internet : www.f3e.asso.fr

RITIMO, Réseau d'information et de documentation pour le développement durable et la solidarité internationale

Ritimo est un réseau d'information spécialisé sur la solidarité internationale et le développement. Il a pour objectif d'informer le public pour renforcer la solidarité

internationale. Aujourd'hui, dans plus de 80 lieux ouverts au public, ils rendent accessible et diffusent une information spécialisée sur les causes du mal-développement, les inégalités Nord-Sud, les droits de l'homme. Ils veulent participer à la modification des choix de développement et agir pour une autre mondialisation.

21 ter, rue Voltaire 75011 Paris

Tél. : 01 44 64 74 14

Courriel: contact@ritimo.org

Site Internet : www.ritimo.org

Fédération des Parcs naturels régionaux de France

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France est le porte-parole du réseau des Parcs naturels régionaux. Outil privilégié de leurs réflexions et de leurs actions communes, elle est chargée de la représentation de leurs intérêts auprès des administrations, des assemblées parlementaires et des organismes institutionnels, et de leur prise en compte dans l'élaboration des textes et politiques les concernant. Structure de concertation avec les autres espaces protégés français et internationaux, et avec les partenaires concernés par leurs actions, elle est également le centre de ressources des Parcs naturels régionaux en favorisant leurs échanges d'expériences, en initiant des travaux de réflexion communs, en mettant à leur disposition des outils spécifiques pour les aider à mener leurs missions.

La Fédération est l'interlocuteur des administrations nationales, des assemblées régionales et des assemblées parlementaires et de l'Union européenne pour l'élaboration des textes et politiques concernant les Parcs naturels régionaux dans les domaines suivants : la protection et la gestion de l'environnement, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel, le développement local, l'aménagement du territoire, l'éducation à l'environnement, l'information et l'accueil du public.

À l'international, elle développe la reconnaissance des Parcs naturels régionaux comme outils du développement durable, appuie la mise en oeuvre à l'international de la démarche des Parcs naturels régionaux et des principes qui en sont les fondements (protection de la nature, développement économique et démocratie participative) et affirme la dimension internationale du réseau des Parcs naturels régionaux français.

9 rue Christiani 75018 Paris

Tél. : 01 44 90 86 20 Fax : 01 45 22 70 78

Courriel : info@parcs-naturels-regionaux.fr

Site Internet : www.parcs-naturels-regionaux.fr

ATES, Association pour un Tourisme Equitable et Solidaire

L'ATES regroupe des associations sélectionnées sur la base d'une grille de critères éthiques rigoureux, qui travaillent dans une même démarche : mettre en place une

activité touristique qui aide au développement local des régions d'accueil, dans le cadre d'un partenariat étroit avec les communautés locales et leurs représentants. Rassemblant aujourd'hui 20 associations de voyages engagées autour d'une charte commune, l'ATES constitue le premier réseau national des voyageurs du tourisme équitable et solidaire.

8 rue César Franck 75015 Paris
Tél. : 01 47 83 48 27 Fax : 01 45 66 69 90
Site Internet : www.tourismesolidaire.org

TETRAKTYS Association de Coopération

L'association TETRAKTYS offre un modèle d'intervention dans le domaine du tourisme intégré dans les espaces ruraux des pays du sud qui ne se limite pas seulement à un volet technique mais s'inscrit dans une approche stratégique et globale du développement.

S'appuyer sur le développement local pour améliorer durablement les revenus et le cadre de vie en privilégiant une entrée économique par la pratique d'un tourisme intégré aux territoires.

5, rue Gallice 38100 Grenoble
Tél. : 04 38 70 02 14 Fax : 04 38 70 02 15
Courriel : administratif@tetraktys-ong.com
Site Internet : www.tetraktys-ong.co

Ouvrages publiés par Cités Unies France

Dossiers pays

Les dossiers pays fournissent une synthèse de l'organisation des collectivités territoriales et des réformes administratives récentes. Ils comprennent également une analyse des partenariats de coopération décentralisée.

Référence	Ouvrage	Parution
DPPO	Dossier pays Pologne	2008
DPRO	Dossier pays Roumanie	2008
DPHO	Dossier pays Hongrie	2005
DPCR	Dossier pays Croatie	2006
DPRT	Dossier pays république Tchèque (inclus « profils des régions tchèques »)	2005
DPJA	Dossier pays Japon (nouvelle édition - avril 2010)	2010
DPCH	Dossier pays Chine (épuisé - nouvelle édition à paraître en 2010)	2004
DPVN	Dossier pays Vietnam	2005
DPMA	Dossier pays Maroc	2007
DPTQ	Dossier pays Turquie	2008
DPTU	Dossier pays Tunisie	2005
DPLI	Dossier pays Liban	2007
DPPA	Dossier pays Palestine	2008
DPIS	Dossier pays Israël	2007
DPNI	Dossier pays Nicaragua	2006
DPHT	Dossier pays Haïti (à paraître)	2010
DPBR	Dossier pays Brésil (épuisé - nouvelle édition à paraître en 2010)	2006
DPBF	Dossier Pays Burkina Faso (première édition - juin 2010)	2010
DPTG	Dossier Pays Togo	2009
DPML	Dossier Pays Mali	2009
DPMU	Dossier Pays Mauritanie	2008
DPSE	Dossier Pays Sénégal	2007
DPBE	Dossier Pays Bénin (à paraître)	2010
DPNI	Dossier Pays Niger (à paraître)	2010
DPCA	Dossier Pays Cameroun (à paraître)	2010
DPAC	Dossier Pays Afrique centrale (à paraître)	2010

Répertoires des partenariats de coopération décentralisée

Cités Unies France recense et met à jour très régulièrement les partenariats entre collectivités locales françaises et étrangères.

Ouvrage
Répertoire des partenariats franco-tchèques
Répertoire des partenariats franco-roumains
Répertoire des partenariats franco-hongrois
Répertoire des partenariats franco-polonais
Répertoire des partenariats franco-chinois
Répertoire des partenariats franco-japonais
Répertoire des partenariats franco-algériens
Répertoire des partenariats franco-palestiniens
Répertoire des partenariats franco-marocains
Répertoire des partenariats franco-tunisiens
Répertoire des partenariats franco-israéliens
Répertoire des partenariats franco-libanais
Répertoire des partenariats franco-américains (France - États-Unis)
Répertoire des partenariats franco-américains (en anglais)
Répertoire des partenariats France - Amérique latine et Caraïbes
Répertoire des partenariats franco-béninois
Répertoire des partenariats franco-mauritaniens
Répertoire des partenariats franco-burkinabè
RPCARépertoire des partenariats franco-camerounais
Répertoire des partenariats franco-malgaches
Répertoire des partenariats franco-maliens
Répertoire des partenariats franco-sénégalais
Répertoire des partenariats franco-togolais

Collection Réflexions

Référence	Ouvrage	Parution
R001	Les jeunes, la vie locale et l'action internationale	2003
R002	Regards sur la coopération décentralisée franco-burkinabè	2003
R003	Pauvreté et inégalités en Afrique subsaharienne	2002
R004	L'impact local de la coopération décentralisée sur les territoires	2006
R007	Migrants et collectivités territoriales : comment approfondir le partenariat	2008
R008	L'éducation au développement et à la solidarité internationale (CUF - Educasol)	2010

Collection Référence

Référence	Ouvrage	Parution
REF01	Les instruments juridiques de la coopération décentralisée	2008
REF02	Les collectivités territoriales et l'engagement des jeunes à l'international	2009
REF03	Coopération décentralisée et alimentation en Afrique - Agriculture et développement rural (CUF - CFSI)	2010
REF04	La coopération internationale des collectivités territoriales et l'Union européenne : l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie, le Royaume-Uni et la Suède face à la Commission européenne (CUF-AFD)	2010

Ouvrages hors collection

Référence	Ouvrage	Parution
HCDD	Coopération décentralisée pour le développement durable, guides méthodologiques, en partenariat avec l'AFCCRE et l'Association 4D	2005
HCPCD	L'évaluation des partenariats de coopération décentralisée. Document de réflexion et d'appui méthodologique : enjeux d'une évaluation dans le cadre d'une coop. déc., principales étapes, méthodes...	
HCCDDA	Coopération décentralisée au développement local urbain en Afrique. Pratiques en débat et expériences - 2 volumes	2000

MOCD	Accompagner les collectivités territoriales du Sud dans la gouvernance de leur territoire : Comment la coopération décentralisée peut-elle renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage des collectivités partenaires ? – Rapport complet	2009
------	--	------

Cahiers de la coopération décentralisée

CDD-2	Cahiers de la coopération décentralisée : l'action internationale des collectivités territoriales - Numéro 2-juin 2010	2010
-------	--	------

DVD

Référence	Ouvrage	Parution
DVPA	Voter en Palestine	2007